



Guide d'accompagnement pour la mise en œuvre du PLAN DE CHEMINEMENT VERS L'AUTONOMIE



Association des
centres jeunesse
du Québec

Les travaux sur la production du *Guide d'accompagnement pour la mise en œuvre du Plan de cheminement vers l'autonomie* ont été réalisés sous la responsabilité de l'Association des centres jeunesse du Québec.

Direction

Sylvie Desmarais, directrice-conseil, Protection de la jeunesse et Services à la clientèle, ACJQ

Coordination des travaux et soutien à la rédaction

Louise Julien, coordonnatrice provinciale, PCA/PQJ, ACJQ

Amélie Morin, coordonnatrice provinciale, PCA/PQJ, ACJQ

Rédaction

François Beaudry, consultant

Mise en page

Myriam Cordellier, agente administrative, ACJQ

Martine Desprez, adjointe aux communications, ACJQ

Comité de lecture

Geneviève Coulombe, coordonnatrice, Engagement jeunesse, Montréal

Marie Lyne Courchesne, agente de liaison, Engagement jeunesse, Estrie

Ginette D'Auray, coordonnatrice, SOCEN, Outaouais

Marie-Josée de Montigny, Chef de service Développement des pratiques et innovation, Centre jeunesse, Capitale-Nationale

Diane Genest, agente de Planification, Programmation et Recherche, Centre jeunesse, Capitale-Nationale

Réjean Lemay, conseiller PCA, ACJQ

Révision linguistique

Louise Letendre, consultante

Publié uniquement en version électronique, ce document se trouve à l'adresse suivante : www.acjq.qc.ca/pca.

Le masculin utilisé dans ce document n'a d'autre but que d'alléger le texte.

Dépôt légal, premier trimestre 2014

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Bibliothèque et Archives Canada, 2014

ISBN - 978-2-8934-109-7 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable de l'Association des centres jeunesse du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude ou de recherche scientifique – mais non commerciales – sont permises, à condition d'en mentionner la source.

Table des matières

REMERCIEMENTS	1
LISTE DES SIGLES	2
PRÉSENTATION DU GUIDE	3
PRÉAMBULE	3
LA PORTÉE DE CE GUIDE	4
LES OBJECTIFS DU GUIDE	4
LA STRUCTURE DU GUIDE	4
PREMIÈRE PARTIE POUR MIEUX SE SITUER	5
HISTORIQUE DU PROJET PCA	6
DEUXIÈME PARTIE POUR MIEUX SE COMPRENDRE	7
LES CONCEPTS CLÉS	8
Le passage à la vie adulte	9
L'autonomie	13
Partenariat et continuité des services	14

TROISIÈME PARTIE POUR MIEUX ACCOMPAGNER.....	17
LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHÉ PCA.....	18
L'OUTIL PCA, UN OUTIL D'INTERVENTION	19
Structure du questionnaire	20
L'accompagnement du jeune	21
VERSION COMMENTÉE DU QUESTIONNAIRE	23
MON PORTRAIT	46
LE PLAN DE CHEMINEMENT.....	57
EN GUISE DE CONCLUSION	58

ANNEXES

AIDE-MÉMOIRE DE L'OUTIL PCA	A 1
CONSIGNES POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE PCA AVEC UN JEUNE	A 2
MARCHE À SUIVRE POUR MON COMPTE PCA	A 3
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS LIÉS À MON PCA.....	A 5
PLAN DE CHEMINEMENT VERS L'AUTONOMIE - MODÈLE	A 7
FOIRE AUX QUESTIONS	A 11

REMERCIEMENTS

La rédaction du *Guide d'accompagnement pour la mise en œuvre du Plan de cheminement vers l'autonomie* a été rendue possible grâce à la collaboration de nombreux acteurs. Nous tenons à les remercier sincèrement pour leurs judicieux conseils, et pour le partage de leurs connaissances et de leur expertise :

- Les agents de liaison et les coordonnateurs d'Engagement jeunesse¹ des neuf régions pilotes du projet PCA (Abitibi-Témiscamingue, Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Estrie, Mauricie, Montérégie², Montréal et Outaouais) ;
- Les 134 intervenants de tous les réseaux qui ont travaillé conjointement en comités afin de commenter l'évolution de l'outil PCA ;
- Les 181 intervenants qui ont accompagné de jeunes adultes de 16 à 24 ans au cours des différentes phases d'implantation de l'outil PCA ;
- Les 553 jeunes qui ont gracieusement accepté de se prêter à l'exercice et de remplir les versions expérimentales du questionnaire, et ceux qui ont participé aux rencontres bilan ;
- Édith Robert, professionnelle de recherche pour le CREVAJ, sous la responsabilité de Martin Goyette, professeur titulaire au CREVAJ, ENAP.

Le projet *Plan de cheminement vers l'autonomie* a été soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, de même que par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

¹ *Engagement jeunesse* est une entente conclue dans le cadre de la Stratégie de lutte contre la pauvreté entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

² Territoires de Longueuil, Montérégie-Est et Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.

LISTE DES SIGLES

ACLSA : Ansell-Casey Life Skills Assessments

ACJQ : Association des centres jeunesse du Québec

CREVAJ : Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables

CJ : Centre jeunesse

PCA : Plan de cheminement vers l'autonomie

PI : Plan d'intervention

PQJ : Programme Qualification des jeunes

PSI : Plan de services individualisé

PSII : Plan de services individualisé et intersectoriel

ENAP : École nationale d'administration publique

MSSS : ministère de la Santé et des Services sociaux

SAJ : Secrétariat à la jeunesse

PRÉSENTATION DU GUIDE

PRÉAMBULE

Qu'est-ce qui caractérise aujourd'hui l'entrée dans la vie adulte ? À l'époque où les jeunes terminaient leurs études relativement tôt, se trouvaient un emploi et quittaient le foyer parental pour se marier et fonder une famille, la question ne se posait pas. Ces marqueurs de transition qu'étaient le premier emploi, le premier logement et la nouvelle famille constituaient les indices des seuils à atteindre pour accéder au « statut » d'adulte autonome. Ce parcours « séquentiel », essentiellement linéaire, était considéré comme typique et faisait partie de normes sociales largement répandues.

Toutefois, depuis une quarantaine d'années, ces normes ont évolué à un rythme accéléré et ont fait place à de nouveaux contextes qui ont façonné les valeurs de notre société. Qu'il s'agisse de l'entrée massive des femmes sur le marché du travail, de l'arrivée de diverses méthodes de régulation des naissances, de l'accès aux études et de leur prolongement, de la laïcisation des services sociaux et d'éducation ou du phénomène de l'individualisation, plusieurs facteurs entourant la conjoncture sociale qui a suivi la Révolution tranquille au Québec — ou son équivalent ailleurs dans le monde — ont fait en sorte que nous avons graduellement assisté à un allongement de la jeunesse. Ce constat, aujourd'hui amplement documenté, nous ramène à la question initiale : sur quelle base peut-on s'appuyer pour déterminer le moment où s'effectue l'entrée dans la vie adulte ?

La notion de « jeunesse » a fait l'objet de redéfinitions constantes. Nous savons à quel moment cette étape de la vie commence, mais savons-nous seulement quand elle prend fin ? Pouvons-nous vraiment préciser à quel âge les individus entrent de plain-pied dans la vie adulte ? Nous savons déjà que l'adolescence entraîne de profondes transformations physiques, psychologiques et sociales chez les individus. Nombreux sont ceux pour qui la fin de l'adolescence ne signifie pas nécessairement l'entrée dans l'âge adulte. La multitude de parcours possibles fait donc en sorte que ce passage ne s'effectue pas pour tous selon les mêmes critères, et que tous ne bénéficient pas nécessairement des mêmes conditions pour s'assurer que cette transition se déroule de façon adéquate. De quelle façon se préoccupe-t-on de préparer les jeunes à faire face aux divers éléments qui conditionneront leur vie adulte ?

C'est notamment à partir de ces réflexions que le projet Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA) a été pensé, élaboré et présenté aux acteurs appelés à influencer favorablement sur le parcours parfois difficile des jeunes de notre société.

Cette préoccupation à l'égard du passage à la vie adulte prend de plus en plus de place au sein de la société, au fur et à mesure que l'on prend conscience de l'importance de réussir cette transition. Lancé au Québec en 2009 à titre de projet pilote par l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ), le PCA vise à ce qu'une plus grande place soit accordée à la préparation des jeunes de 16 à 24 ans au passage à la vie adulte.

Cet objectif touche tout particulièrement ceux qui présentent une plus grande vulnérabilité en raison de facteurs personnels, familiaux ou environnementaux, et qui ont besoin de soutien pour faire face aux défis de la vie adulte.

LA PORTÉE DE CE GUIDE

Ce guide s'adresse aux intervenants de tous les organismes et établissements des différents réseaux (santé, services sociaux, emploi, éducation, etc.). Il présente les principales notions théoriques et pratiques qui portent sur la démarche PCA et sur l'utilisation de l'outil PCA par ces intervenants.

Cet ouvrage de référence vise à soutenir la mise en œuvre du PCA en tant que démarche intersectorielle.

Compte tenu de la diversité des acteurs engagés dans la mise en œuvre de la démarche PCA, il est essentiel de développer une compréhension et une vision communes des concepts clés liés au passage à la vie adulte pour assurer la continuité des services.

LES OBJECTIFS DU GUIDE

Ce guide d'accompagnement a pour objectifs :

- De contribuer à l'acquisition, par les partenaires des différents secteurs d'intervention, d'une compréhension commune des concepts liés à la démarche PCA dans le contexte du passage à la vie adulte.
- D'offrir un ouvrage de référence dans l'accompagnement des jeunes en y incluant des repères pouvant s'appliquer à tous les secteurs d'intervention.
- De soutenir les intervenants dans l'utilisation de l'outil PCA, qui prend la forme d'un questionnaire à partir duquel est généré un portrait de la situation actuelle du jeune sur le plan de l'autonomie.

LA STRUCTURE DU GUIDE

Ce guide est constitué de trois parties.

Intitulée POUR MIEUX SE SITUER, la première partie permet de se familiariser avec l'historique du projet PCA, de son implantation dans neuf régions du Québec et de sa généralisation à l'ensemble de la province.

La deuxième partie – POUR MIEUX SE COMPRENDRE – présente les concepts clés de la démarche PCA. L'appropriation de ces concepts que sont le passage à la vie adulte, l'autonomie ainsi que le partenariat et la continuité des services est essentielle pour partager une vision commune de l'intervention. Les concepts y sont décrits de manière à sensibiliser les partenaires à l'importance d'une compréhension commune et de l'utilisation d'un langage unifié dans le processus d'accompagnement des jeunes.

La troisième partie – POUR MIEUX ACCOMPAGNER – regroupe l'ensemble des éléments permettant d'utiliser efficacement l'outil PCA conçu dans le cadre de ce projet. On y trouve une version commentée du questionnaire et plusieurs renseignements utiles qui ont été documentés auprès de jeunes et d'intervenants qui ont participé à l'implantation du projet. Cette partie présente également *Mon portrait* généré par la version informatisée du questionnaire.

Enfin, des outils complémentaires sont fournis en annexe, notamment un aide-mémoire, une foire aux questions, un modèle de formulaire de consentement et un modèle de plan de cheminement. Il est important de préciser que ces modèles ont été ajoutés à titre indicatif. Il en existe d'autres qui peuvent tout aussi bien être utilisés s'ils conviennent au but visé.



PREMIÈRE PARTIE

POUR MIEUX SE SITUER

HISTORIQUE DU PROJET PLAN DE CHEMINEMENT VERS L'AUTONOMIE



HISTORIQUE DU PROJET PCA

Dès le début des années 2000, l'importance de préparer le passage à la vie adulte des jeunes hébergés dans les centres jeunesse a donné lieu à la mise sur pied d'un projet visant à favoriser leur autonomie en vue de la fin de la prestation des services, à leur majorité. C'est ainsi que le Programme Qualification des jeunes (PQJ) a vu le jour en 2002. D'abord instauré dans quatre régions pilotes, ce projet offrait aux jeunes des avantages tellement importants qu'il a été implanté graduellement à titre de programme dans tous les centres jeunesse du Québec. Il vise essentiellement à accompagner les jeunes pendant trois ans, soit de 16 à 19 ans, dans le développement de leur réseau social et de soutien, dans leur préparation à la vie autonome et dans le développement de leur qualification en vue de leur entrée dans le marché du travail.

C'est après la mise sur pied de ce programme que s'est fait sentir le besoin d'élaborer un outil d'intervention adapté au contexte québécois qui porterait sur la préparation à la vie autonome. Le réseau des centres jeunesse s'est alors penché sur la pertinence et la faisabilité du Plan de cheminement vers l'autonomie (PCA).

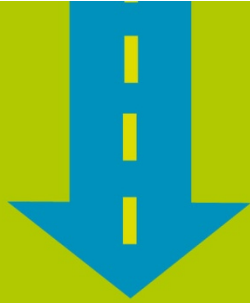
Soumis par l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) et accepté dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du Secrétariat à la jeunesse du Québec (SAJ), le PCA visait à rejoindre l'ensemble des jeunes de 16 ans et plus qui bénéficiaient des différents services d'aide à la jeunesse. Il avait pour but de soutenir l'appropriation, par tous les intervenants concernés, d'un processus et d'un outil communs d'intervention portant sur l'autonomie des jeunes, afin d'accompagner ceux-ci dans une démarche concertée visant à mieux les équiper pour leur passage à la vie adulte et à maximiser le potentiel de réussite de leur insertion sociale.

La démarche et l'outil PCA se sont inspirés de trois processus d'évaluation : le Pathway Plan, l'Ansell-Casey Life Skills Assessments et l'Outil d'évaluation de l'autonomie de l'adolescent.

Le Pathway Plan fait partie de l'Integrated Children's System, qui a été développé et implanté au Royaume-Uni en 2003. Cet outil s'adresse à tous les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans et pour qui un accompagnement doit être planifié pour assurer une bonne transition vers la vie adulte. L'Ansell-Casey Life Skills Assessments (ACLSA) a été élaboré dans le cadre du Casey Family Programs aux États-Unis et cible particulièrement l'évaluation de l'autonomie fonctionnelle des jeunes placés en milieu substitut. Enfin, l'Outil d'évaluation de l'autonomie de l'adolescent a été créé par le Centre jeunesse Chaudière-Appalaches à partir des travaux du Casey Family Programs, ce qui a permis d'obtenir une version mieux adaptée au contexte québécois.

De juin 2009 à juin 2012, neuf régions pilotes – Abitibi-Témiscamingue, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Estrie, Mauricie, Montérégie, Montréal, Outaouais et Québec – ont participé au développement du PCA. Dans chacune de ces régions du Québec, des comités de travail PCA ont été formés ; au total, 134 partenaires provenant d'organismes tant publics que communautaires et de secteurs d'intervention variés – éducation, emploi, santé et services sociaux – y ont siégé. Les rencontres des comités de travail ont porté sur l'adoption d'un langage commun autour du passage à la vie adulte, sur les mécanismes et les passerelles existants pour assurer la continuité des services, sur la co-construction de l'outil PCA et sur le suivi du processus d'implantation. De plus, les comités de travail se sont prononcés sur les stratégies gagnantes et sur les activités à mettre en place pour diffuser l'outil et mobiliser les acteurs locaux et régionaux autour de la préoccupation que représente le passage à la vie adulte et des enjeux liés à la continuité des services.

Le processus d'implantation de l'outil dans chacune des régions pilotes s'est fait en deux phases, entre avril 2011 et le 30 juin 2012. Afin de rendre la démarche uniforme, cohérente et la plus conforme possible aux travaux des comités de travail, plus de 181 intervenants ont participé à une séance d'information sur le PCA et ont reçu des directives quant à la manière de remplir le questionnaire. Ils ont agi à titre d'interviewers auprès des 553 jeunes de 16 à 24 ans qui ont rempli et commenté l'outil PCA. L'équipe de l'ENAP a compilé les commentaires, revu les échelles quantitatives avec un comité d'experts et apporté les modifications qui s'imposaient. Plusieurs de ces commentaires ont servi à élaborer le présent guide.



DEUXIÈME PARTIE

POUR MIEUX SE COMPRENDRE

LES CONCEPTS CLÉS



LES CONCEPTS CLÉS

Le Plan de cheminement vers l'autonomie vise à faciliter la transition vers la vie adulte des jeunes de 16 à 24 ans. Pour les plus vulnérables, il constitue un soutien dans leur préparation par un accompagnement qui tient compte de leurs besoins et de leurs intérêts. Les assises conceptuelles sur lesquelles repose ce plan tournent autour de trois concepts : le **passage à la vie adulte**, l'**autonomie** ainsi que la **continuité des services** et le **partenariat**. Alors que les deux premiers réfèrent aux connaissances permettant de mieux comprendre les enjeux auxquels font face les jeunes lorsqu'ils sont appelés à franchir cette étape cruciale de leur vie, le troisième se rapporte au rôle que peuvent jouer conjointement les organisations qui leur offrent des services.

Ces concepts sont interreliés. Le **passage à la vie adulte** suppose une certaine **autonomie**. Cette autonomie, qui n'est pas exclusive aux jeunes adultes et à laquelle on associe trop souvent la notion d'indépendance, constitue la pierre angulaire d'une démarche qui vise à mieux outiller le jeune pour l'aider à franchir les différentes étapes vers la vie adulte. Enfin, la **continuité des services**, associée au **partenariat**, suppose que la responsabilité doit être partagée pour faire en sorte que ces jeunes, dans leur quête d'autonomie, puissent bénéficier au besoin d'un accompagnement soutenu qui leur permettra de se développer pleinement, multipliant ainsi les chances de réaliser leurs projets et leurs rêves.

Le passage
à la vie adulte

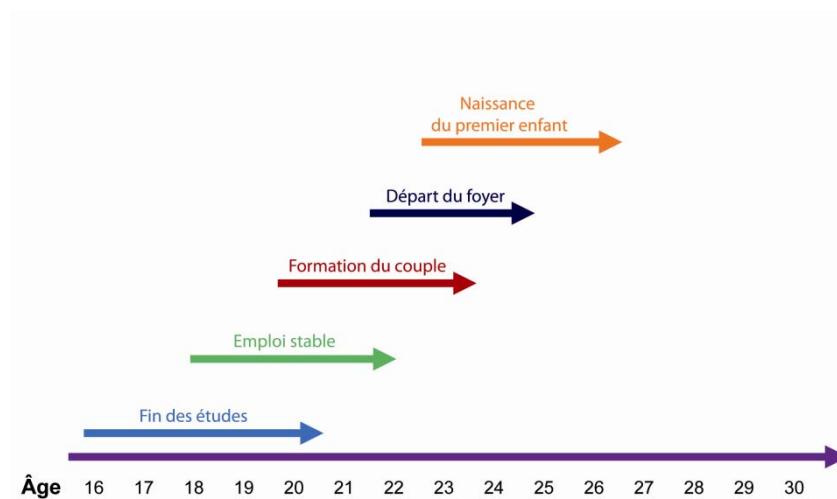
L'autonomie

La continuité des services
et le partenariat

Le passage à la vie adulte

Le Plan de cheminement vers l'autonomie vise à préparer cette importante étape que constitue le passage à la vie adulte, particulièrement pour les jeunes qui sont vulnérables. Ce « passage » représente davantage un processus qu'une étape. On ne devient pas adulte du jour au lendemain, malgré la norme de la majorité légale établie à 18 ans au Québec. De plus, cette norme détermine souvent le début ou la fin de certains programmes et services. Le moment de l'entrée dans l'âge adulte se caractérise plutôt par diverses transitions qui ne s'effectuent pas simultanément et qui varient d'un individu à l'autre. Ces transitions se rapportent la plupart du temps à la fin des études et à l'entrée sur le marché du travail, au départ du foyer d'origine vers un logement autonome, et à la création d'une famille. Elles se manifestent à travers des axes de transition, comme nous le verrons plus loin.

Figure 1 - Avant les années 1970 : des parcours généralement séquentiels et irréversibles ³



Au Québec, jusqu'à la fin des années 1960, les différentes transitions évoquées précédemment s'effectuaient généralement de façon séquentielle.

Une proportion significative de jeunes pouvaient terminer leurs études vers l'âge de 16 ou 17 ans et se trouvaient un emploi peu de temps après, ou abandonnaient leurs études parce qu'ils avaient déjà un emploi qui les attendait.

La formation d'un couple stable se produisait généralement au début de la vingtaine et était la plupart du temps suivie du mariage, qui constituait sans contredit le « rite » de passage à la vie adulte le plus répandu.

L'acquisition de son propre logement survenait habituellement au lendemain du mariage et le premier enfant suivait de peu, souvent dans l'année. Il était plutôt rare que ce type de cheminement fasse l'objet de retours en arrière. Les différents axes de transition constituaient généralement un parcours type, à la fois séquentiel et irréversible.

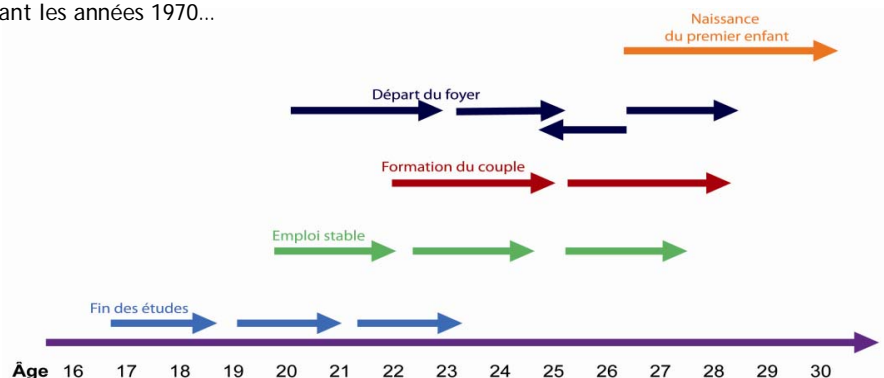
³ IMPORTANT : Les figures qui suivent servent à illustrer des parcours typiques. Elles s'inspirent des perceptions rapportées par différents participants lors d'ateliers sur le passage à la vie adulte. Bien qu'il s'agisse de perceptions, celles-ci se rapprochent des statistiques et des données de recherche disponibles.

L'allongement de la jeunesse et la désynchronisation des parcours

Depuis le début des années 1970, ce type de parcours a connu certaines transformations. Plusieurs facteurs ont fait en sorte que nous avons graduellement assisté à un phénomène que les chercheurs appellent l'« allongement de la jeunesse » (Galland, 2004 ; Gauthier, 2003).

Figure 2 - Aujourd'hui : des parcours désynchronisés et réversibles

Avant les années 1970...



Le facteur le plus évident est sans doute le prolongement des études. L'accès à l'éducation et la spécialisation accrue des emplois, en partie due à l'arrivée des nouvelles technologies, ont eu pour effet de repousser l'âge moyen de la fin des études. Le taux d'obtention d'un diplôme est maintenant plus élevé et l'accès aux études postsecondaires est monnaie courante.

À titre d'exemple, entre 1990 et 2006 seulement, le taux d'élèves qui terminaient leurs études secondaires sans diplôme a diminué de moitié au Canada, passant de 40 à 20 % environ ; à l'inverse, pour la même période, le taux d'obtention d'un diplôme universitaire a presque doublé, passant de 11 à 21 % environ⁴.

Parallèlement, cette scolarisation accrue a eu des répercussions sur le moment du départ du milieu familial. Les jeunes adultes tendent à demeurer plus longtemps chez leurs parents pour pouvoir poursuivre leurs études ou y reviennent une fois leurs études complétées. L'expression « enfant boomerang » est parfois utilisée pour décrire ce phénomène qui se manifeste notamment chez les jeunes qui se retrouvent endettés à la fin de leurs études.

Aussi, plusieurs jeunes adultes décident de s'accorder du temps pour réfléchir à leur avenir professionnel, et certains prennent une année « sabbatique » pour s'engager dans un projet personnel, sachant que la résidence familiale demeure accessible au besoin.

Le mariage a aujourd'hui perdu son statut de rite de passage par excellence pour quitter le foyer parental. Pour plusieurs jeunes, former un couple au début de la vingtaine serait devenu une forme d'expérimentation, et moins de jeunes adultes s'engagent dans une relation durable avant d'avoir atteint un certain niveau de certitude quant à leurs intentions sur le plan conjugal.

En 1981, près de 30 % des jeunes Canadiens de 20 à 29 ans n'avaient pas encore quitté le foyer familial, alors que cette proportion est passée à 43 % en 2006⁵.

⁴ Calculs de Ressources humaines et développement des compétences Canada (RHDC) basés sur les données de Statistique Canada. *Enquête sur la population active (EPA), estimations selon le niveau de scolarité atteint, le sexe et le groupe d'âge, annuel* (tableau CANSIM 282-0004). Ottawa : Statistique Canada, 2011.

⁵ Statistique Canada, recensement de 2011. « La situation des jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans dans les ménages ». Ottawa : Statistique Canada, 2012.

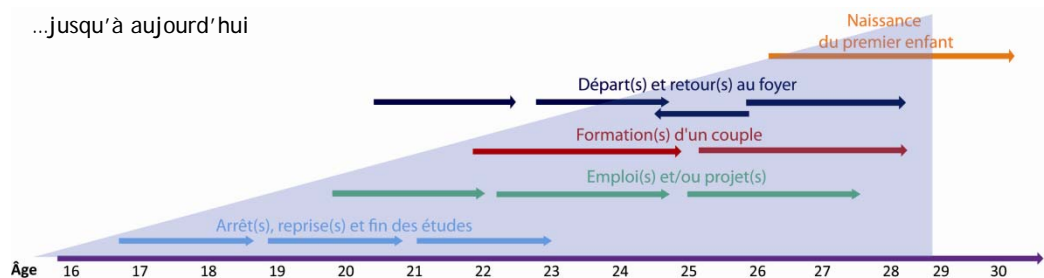
Le moment de fonder une famille a lui aussi été repoussé. L'entrée massive des femmes sur le marché du travail au cours des 50 dernières années et le fait qu'elles soient plus nombreuses à faire des études postsecondaires ne sont que quelques-unes des raisons expliquant que les jeunes adultes fondent une famille plus tardivement, sans compter que l'indice de fécondité a chuté de plus de la moitié au Canada entre 1961 et 2011, passant de 3,9 à 1,6 %⁶.

Figure 3 - Illustration du phénomène d'allongement de la jeunesse



À partir de ces constats, il est évident que le passage à la vie adulte, principalement marqué par les parcours scolaire, professionnel, résidentiel et familial, a beaucoup changé et ne se réalise plus selon la séquence définie. La jeunesse se prolonge et se diversifie.

Autrefois, les parcours étaient généralement linéaires et irréversibles ; aujourd'hui, ils offrent toutes sortes de possibilités.



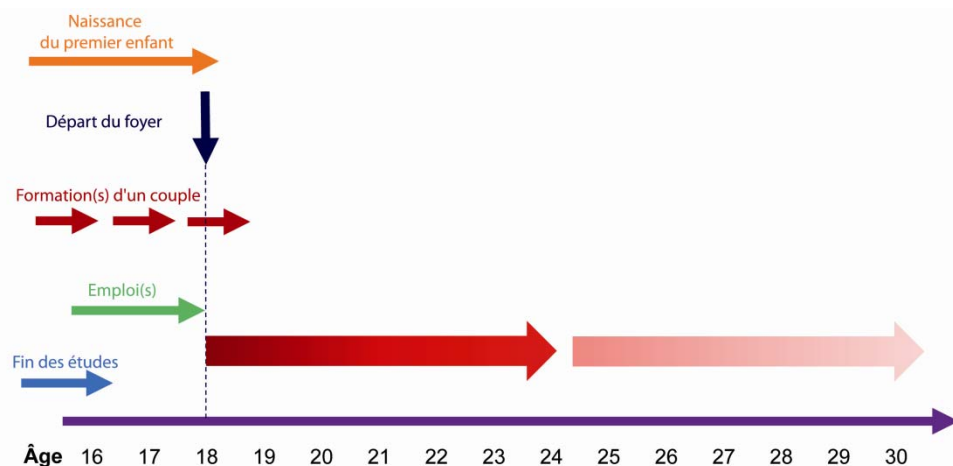
On parle maintenant de « désynchronisation » des parcours, car on observe une forme de réversibilité caractérisée par des pas en avant et des pas en arrière, des départs et des retours, et des périodes d'expérimentation. Certains auteurs diront qu'il s'agit de transitions « yo-yo » (Gaudet, 2007).

⁶ Pour les données de 1921 à 1999 : Statistique Canada, données non publiées. Pour les données de 2000 à 2011 : *Taux brut de natalité, taux de fécondité par groupe d'âge et indice synthétique de fécondité (naissances vivantes) — Canada, provinces et territoires*, Statistique Canada, 2013.

Les jeunes en situation de vulnérabilité

Qu'en est-il des jeunes de notre société qui sont plus vulnérables ? Alors qu'un grand nombre d'adolescents prolongent leurs études, d'autres ne terminent pas leur secondaire, se plaçant ainsi en situation de précarité dans un monde où les diplômes constituent désormais un préalable pour accéder à un emploi décent. Des enquêtes ont démontré que beaucoup de ces jeunes éprouvent des difficultés importantes sur le plan des habiletés de base, et que ce manque est souvent lié à l'absence de soutien parental. Par conséquent, pour bon nombre d'entre eux qui n'ont pu bénéficier d'un apport significatif de la part de leur famille ou qui ont passé une partie de leur vie dans des milieux substituts, l'accès au marché de l'emploi peut constituer un défi de taille.

Figure 4 - Jeunes en situation de vulnérabilité : parcours souvent bousculés, caractérisés par des carences sur le plan des réseaux sociaux de soutien ⁷



Dans les années 1980, plusieurs des interventions réalisées auprès des jeunes étaient destinées à favoriser leur insertion professionnelle pour les amener à atteindre une certaine indépendance financière.

Au cours des années 1990, les critiques ont mis en évidence le fait que les politiques publiques ne tenaient pas compte de la complexité des enjeux du passage à la vie adulte.

Paradoxalement, bien qu'on assiste à un prolongement général de la jeunesse, les programmes publics exigent de ces jeunes qu'ils soient indépendants plus tôt, souvent à 18 ans. Ceci aura un impact tout au long du passage accéléré de ces jeunes vers la vie adulte et pourra également avoir des répercussions à plus long terme sur eux et leurs proches. Certains auteurs parlent parfois de la notion d'« instant adulthood » ou de passage « instantané » à la vie adulte (Stein, 2006).

Le PCA vise à faire en sorte que toutes les transitions, qu'elles soient d'ordre socioprofessionnel, résidentiel ou relationnel, soient prises en considération dans la démarche d'accompagnement des jeunes vers la vie adulte. On a toujours tenu compte de ces transitions dans les travaux qui ont mené à l'élaboration de l'outil PCA, lequel vise essentiellement à dresser le portrait de la situation du jeune à partir de sa perception de son propre niveau d'autonomie.

Reconnaissant que d'autres éléments tels que la dimension culturelle puissent constituer un aspect important du passage à la vie adulte, la construction du questionnaire ne visait pas à faire de distinction à cet égard, mais invite plutôt à en tenir compte lors de l'élaboration du plan avec le jeune. Le Québec constitue une terre d'accueil pour les membres d'une multitude de communautés culturelles pour qui ce concept, ainsi que la notion de soutien, peuvent être abordés et vécus différemment. Il est essentiel de ne pas négliger cet aspect, car le Plan de cheminement vers l'autonomie s'inscrit dans une démarche d'accompagnement qui tient compte de la globalité de la situation de chaque jeune et de son entourage.

⁷ Cette figure ne donne pas un portrait typique de la situation des jeunes aux prises avec des difficultés. Elle illustre plutôt l'ampleur possible de la vulnérabilité de certains d'entre eux qui n'ont pas la chance de bénéficier d'un réseau de soutien adéquat, particulièrement lorsqu'ils parviennent à la majorité.

L'autonomie

Deuxième concept clé, la notion d'autonomie ne s'applique pas seulement au passage à la vie adulte. Les premiers signes de l'acquisition de l'autonomie sont probablement observés dès la petite enfance, lorsque l'enfant apprend à marcher – ce qui lui permet d'explorer le monde qui l'entoure –, puis à parler pour être en mesure d'exprimer ses besoins. Par ailleurs, la « perte d'autonomie » est une expression répandue qui renvoie à différents niveaux ou à diverses formes d'incapacités nécessitant la mise en place de mesures de soutien pour répondre aux besoins de personnes aux prises avec des limitations fonctionnelles dues, notamment, au vieillissement. L'autonomie peut, par conséquent, varier tout au long de la vie. Elle se manifeste à différents moments et en fonction de circonstances variées.

Bien que la plupart des dictionnaires donnent le mot « indépendance » comme synonyme d'« autonomie », cette notion, dans le cadre du PCA, est plutôt vue sous l'angle d'un processus par lequel le jeune franchit différentes étapes pour devenir un adulte. Dans le cadre de la mise en place de certains programmes publics, notamment ceux qui visaient l'insertion socioprofessionnelle dans les années 1990, l'autonomie a souvent été considérée presque exclusivement sous l'angle de l'indépendance *financière*.

Or, travailler seulement sur la dimension professionnelle, surtout pour les jeunes en difficulté, revient la plupart du temps à les confronter, dans leur course à la recherche d'un emploi, à des blocages dans les autres sphères de leur vie, notamment sur les plans personnel et relationnel (Goyette et Royer, 2009). L'outil au cœur du PCA prend en compte les différentes transitions qui constituent le passage à la vie adulte. L'autonomie est un processus qui ne se réalise pas seul, mais en interrelation avec l'entourage du jeune. L'autonomie est donc plutôt vue comme un « processus d'autonomisation ».

Ce processus d'autonomisation peut se réaliser différemment selon les transitions et les contextes sociaux et culturels dans lesquels évoluent les jeunes. Il faut également prendre en considération les enjeux relationnels liés au passage à la vie adulte. Nous avons vu précédemment que le phénomène d'allongement de la jeunesse a fait en sorte de prolonger l'état de dépendance des jeunes à l'égard de leur entourage. Nous pouvons donc considérer comme normale la nécessité de les accompagner plus longtemps afin qu'ils puissent se développer et devenir des adultes « autonomes ». Les travaux entourant le PCA ont été élaborés en envisageant les jeunes comme des sujets « interdépendants » à l'égard de leur communauté plutôt qu'« indépendants », et en plaçant les relations sociales et les réseaux sociaux de soutien au cœur des préoccupations en matière d'intervention.

Aborder ainsi le concept d'autonomie permet d'offrir et de fournir au jeune l'aide nécessaire pour qu'il puisse établir et maintenir dans son milieu les relations qui lui sont essentielles pour satisfaire ses besoins. L'interdépendance signifie donc qu'en plus de participer, il pourra aussi avoir recours aux ressources de sa communauté pour y arriver, faisant ainsi reposer sur celle-ci une part de la responsabilité de son intégration. Cette notion renvoie à la capacité du jeune de gérer les tâches du quotidien et d'avoir une vie de qualité et productive par le biais d'interactions avec des individus, des groupes et des organisations (Goyette, 2010). Elle lui permet aussi d'assumer ses propres choix et ses actions en tenant compte de l'accessibilité aux ressources du milieu (De Singly, 2000). C'est à partir de ces paramètres qu'entre en jeu la contribution de multiples acteurs appelés à soutenir les jeunes au cours de cette période de transition en prenant en compte l'ensemble de leurs besoins, plutôt que d'agir isolément sur certaines sphères de leur vie.

Partenariat et continuité des services

Nous ne pouvons dissocier continuité des services et partenariat. En effet, il serait impensable d'envisager une démarche d'accompagnement lors du passage à la vie adulte sans se soucier de répondre à un ensemble de besoins qui ne peuvent être satisfaits par une seule organisation. Devant la complexité des conditions de vie des jeunes qui sont en situation de vulnérabilité, la démarche PCA s'inscrit de façon toute pertinente, en offrant un accompagnement organisé de façon concertée.

Pour faciliter le passage des jeunes à la vie adulte, les organismes ne peuvent travailler en vase clos : ils doivent unir leurs efforts et leurs expertises pour accomplir des actions en partenariat qui assureront une continuité dans les services offerts aux jeunes en fonction de leurs besoins respectifs. Les interruptions de services sont trop souvent dues au fait que les organisations ne peuvent affronter seules les situations complexes qu'engendrent des problématiques qui varient pour chaque jeune. Pour pouvoir poursuivre leur intervention, elles doivent recourir aux services d'autres acteurs qui possèdent une expertise complémentaire. Et pour assurer cette continuité dans l'action, la notion de partenariat se situe au cœur même de l'implantation du PCA.

À cet égard, il s'avère utile d'avoir accès à un portrait des mécanismes – ou passerelles – qui existent entre les organisations. Qu'il s'agisse de protocoles ou d'ententes de collaboration, d'instances de concertation, de pratiques décloisonnées ou d'un bottin de ressources, tous les outils et mécanismes qui peuvent contribuer à faciliter l'accompagnement des jeunes méritent d'être partagés dans le cadre du PCA.

Lorsque nous parlons de référence et d'accompagnement au moment de l'intervention, nous avons en tête trois modèles typiques de pratiques qui peuvent éventuellement donner lieu à une forme de collaboration ou de concertation (Goyette, M. et autres, 2006). Toutefois, un seul modèle mène à un véritable partenariat.

En voici un résumé :

Le premier modèle est la **pratique de référence personnalisée ou centralisée**. L'intervenant dirige le jeune vers un autre organisme qui pourra répondre à ses besoins particuliers. Le jeune peut alors recevoir plus d'un service sans que l'intervention soit effectuée de façon organisée ou concertée.

Le deuxième modèle présente plutôt une **pratique en réseau ou cloisonnée**. Par cette pratique multidisciplinaire, les différents services s'organisent, comme dans une course à relais. Toutefois, lorsqu'un programme ou la prestation d'un service prend fin, les contacts et les liens tissés risquent de disparaître sans avoir agi auprès du jeune pour lui assurer un accès réel aux autres ressources dont il aurait besoin ni faciliter son insertion. On parle ici d'une intervention *pour* le jeune.

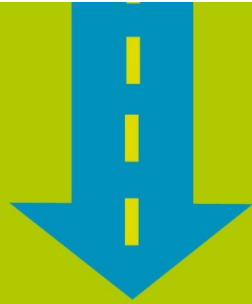
Dans le modèle de **pratique interdisciplinaire et intersectorielle ou partagée**, tous les intervenants autour du jeune travaillent en fonction d'un même but. Les objectifs sont partagés, et ont pour effet d'activer les liens et les ressources autour du jeune. À la fin d'un programme ou de la prestation d'un service, différents organismes sont devenus significatifs pour le jeune, qui pourra s'y référer au besoin. Celui-ci est perçu non plus en fonction d'une problématique, mais dans sa globalité, au sein de son environnement et de sa communauté. On parle ici d'une intervention *avec* le jeune.

Dans le cadre du PCA, on privilégie ce dernier modèle, qui favorise une intervention partagée et une concertation entre différents partenaires aptes à répondre aux besoins des jeunes. Il pose le défi de développer et de maintenir un réseau de partenaires. On parle alors d'un **partenariat intégré et dynamique**.

C'est notamment grâce à la contribution des coordonnateurs et des agents de liaison de l'Engagement jeunesse que ce modèle de partenariat a jusqu'ici été encouragé dans les régions. Déjà actifs sur le terrain pour assurer la continuité et la complémentarité des services, ces acteurs contribuent au développement et à la consolidation d'une culture de collaboration entre les intervenants engagés auprès des jeunes adultes. La notion de partenariat renvoie ici à des pratiques décloisonnées et à des actions concertées. Elle nécessite une vision et des objectifs partagés pouvant être atteints par la mobilisation des organismes autour d'enjeux communs, un climat d'ouverture et de confiance, ainsi qu'un réel engagement des partenaires dans l'élaboration d'actions concrètes. Ce sont là quelques-unes des conditions à satisfaire pour réussir le partenariat efficace que vise le PCA.

C'est dans cet esprit de partenariat que la démarche s'est déroulée au sein des comités de travail formés dans les régions pilotes. C'est aussi à partir d'une vision commune du partenariat que pourra s'actualiser la mise en place d'interventions concertées et continues auprès des jeunes en fonction de leurs besoins.

Il est important, par ailleurs, de préciser que l'utilisation de l'outil PCA ne peut constituer l'unique solution à la continuité des services. Chaque région doit examiner ses pratiques en matière d'accompagnement des jeunes et déterminer les pistes d'actions requises. La démarche PCA vise à ce que le développement d'une vision et d'un langage communs en ce qui a trait au passage à la vie adulte facilite l'identification des besoins et suscite la collaboration entre les acteurs des différents réseaux.



TROISIÈME PARTIE

POUR MIEUX ACCOMPAGNER

LA DÉMARCHE ET L'OUTIL PCA



LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE PCA

Pour mener à bien une démarche comme le PCA, il est primordial que tous les acteurs acquièrent une vision et un langage communs pour traiter des enjeux de l'autonomie et du passage à la vie adulte, afin de mettre en place les conditions nécessaires à son implantation.

La démarche PCA dans une région comporte quatre objectifs :

- Constituer dans chaque région un partenariat réunissant tous les acteurs et tous les intervenants concernés par la problématique de la préparation à la vie autonome et à l'insertion sociale ;
- Mettre en place des mécanismes pour documenter collectivement les besoins des jeunes lors de leur période de transition vers la vie adulte ;
- Renforcer les mécanismes en place ou en développer d'autres pour faciliter la continuité des services et la promotion de bonnes pratiques lors de l'accueil, de l'accompagnement et la référence des jeunes vers des ressources spécialisées aptes à répondre à leurs besoins de façon intégrée ;
- Se doter d'un mécanisme de concertation et soutenir l'utilisation d'un outil commun pour revoir systématiquement la situation de chaque jeune qui a besoin d'aide, et ce, dès l'âge de 16 ans, afin de mettre en place les moyens qui faciliteront son passage à la vie autonome.

Le partenariat sur lequel repose la démarche PCA fait appel à des pratiques décloisonnées et à des actions concertées. La mobilisation de tous les intervenants des réseaux concernés est essentielle à la réussite de cette démarche. À cet égard, la contribution des coordonnateurs et des agents de liaison de l'Engagement jeunesse se situe au cœur même de la mise en œuvre du PCA, afin que celui-ci se déploie à l'échelle locale ou régionale.

L'OUTIL PCA, UN OUTIL D'INTERVENTION

L'outil PCA s'adresse aux jeunes de 16 à 24 ans dont s'occupent les différents services d'aide à la jeunesse qui s'intéressent au passage à la vie adulte. Il ne se substitue pas aux autres outils d'intervention déjà existants, qui sont propres à l'expertise de chacun des partenaires et dont le jeune pourrait bénéficier. Il s'agit plutôt d'un outil utile et complémentaire qui aide à aborder les périodes de transition vers la vie adulte.

À partir de la perception du jeune, le PCA dresse le portrait de son degré de préparation à l'autonomie en fonction de trois axes d'insertion qui sont d'ordre socioprofessionnel, résidentiel et relationnel, et à définir ses projets de vie adulte et les ressources auxquelles il a accès pour les réaliser. Pour ce faire, on utilise un questionnaire en ligne à partir duquel est générée une synthèse des réponses obtenues que l'on a baptisée « Mon portrait ».

Disponible en français et en anglais, ce questionnaire peut être rempli en ligne ou en format papier ; dès qu'il est soumis, le portrait du jeune est immédiatement disponible et imprimable. Sa présentation visuelle rend son interprétation conviviale et concrète.

Le portrait ainsi obtenu permet au jeune de rendre tangibles ses priorités d'action et ses intérêts, et d'entreprendre ses projets. Pour l'intervenant, il facilite l'échange en vue de l'élaboration d'un plan de cheminement pour cibler les objectifs qui mobiliseront le jeune.

Le portrait est conçu pour aborder les projets du jeune à partir des forces et des compétences que celui-ci se reconnaît, des besoins de soutien qu'il perçoit et des ressources personnelles, matérielles et relationnelles auxquelles il a accès.

L'ensemble des informations recueillies permet de tenir compte de la situation du jeune et du contexte dans lequel il évolue. Il se peut que ce contexte sur lequel il a peut-être moins de pouvoir ait une incidence sur sa mise en mouvement, sur le processus d'insertion et sur la réalisation de ses projets.

Observer le jeune dans sa globalité permet de tenir compte de l'interdépendance et de la complexité de chacun des axes – socioprofessionnel, résidentiel et relationnel – pour bien planifier son accompagnement, car on sait que certains besoins de soutien peuvent nécessiter simultanément l'intervention de diverses personnes de son réseau et de la communauté. Utiliser l'outil PCA peut alors faciliter la mise en lien du jeune avec les gens qui sont aptes à le soutenir dans les diverses étapes de réalisation de ses projets.

L'outil PCA prend donc tout son sens quand, à partir du portrait d'un jeune, on élabore avec celui-ci un plan de cheminement, et que se mettent en place les meilleures conditions d'accompagnement qui tiendront compte de son parcours parsemé d'avancées, de reculs et de détours propres au phénomène de prolongement de la jeunesse.

Par ailleurs, on peut entreprendre une démarche PCA sans utiliser le questionnaire, dans la mesure où le plan de cheminement intègre les aspects liés aux trois axes (socioprofessionnel, résidentiel et relationnel). Cet outil facilite toutefois l'acquisition d'une vision et d'un langage communs tant avec le jeune qu'avec l'ensemble du réseau qui se préoccupe de sa préparation à la vie adulte. Par contre, la seule utilisation de l'outil ne constitue pas une démarche PCA.

L'arrimage de la démarche et de l'outil PCA est particulièrement nécessaire dans le cas d'un jeune qui montre une vulnérabilité importante ou de nombreux besoins. En effet, aucun partenaire ne peut à lui seul accompagner le jeune pendant une période suffisamment longue pour garantir le cheminement du jeune dans une mise en mouvement constructive.

Dans cette perspective, les différents réseaux doivent consentir les efforts nécessaires à l'amélioration des dispositifs d'accès aux services afin d'offrir, par la continuité des services, une continuité de liens, condition nécessaire à la mobilisation et à la persévérance du jeune dans la réalisation de ses projets, malgré les défis et les obstacles qui peuvent se présenter.

Structure du questionnaire

Le questionnaire comporte six sections dont le cœur correspond essentiellement aux trois axes d'insertion. Chaque axe comprend des questions ouvertes (qualitatives) et des questions à choix multiple (quantitatives) réparties selon six échelles : *Éducation et travail*, *Logement et budget*, *Vie quotidienne et santé*, *Sens de l'organisation*, *Mes ressources personnelles* et *Relations sociales*.

Section 1 : Renseignements généraux

Cette première section vise à recueillir certains renseignements généraux sur le jeune. Il est important de noter que celui-ci doit remplir le questionnaire de façon confidentielle et volontaire, et que ce document sera dénominalisé.

Section 2 : Suivi

Il s'agit d'une section introductive qui renseigne sommairement, le cas échéant, sur l'historique du jeune en matière d'intervention, et qui précise s'il a déjà rempli le questionnaire.

Section 3 : Mes projets (Axe socioprofessionnel)

Cette section aborde les questions relatives aux projets du jeune, qu'il s'agisse de scolarisation, de travail, de loisirs ou de tout autre projet envisagé par le jeune en fonction de ses intérêts, de ses capacités et de ses ressources.

Section 4 : Ma vie quotidienne (Axe résidentiel)

Cette section aborde les questions relatives au milieu de vie du jeune, que ce soit le logement, les habitudes de vie ou les activités quotidiennes.

Section 5 : Mes relations (Axe relationnel)

Cette section aborde les questions relatives au réseau social et de soutien du jeune, à ses relations interpersonnelles, à ses compétences personnelles et à son sens de l'organisation en général.

Section 6 : Mon cheminement vers l'âge adulte (Mes priorités d'action)

Cette dernière section vise à amener le jeune à cibler les aspects qui le préoccupent, les documents utiles qu'il a en main et les situations qui pourraient, selon lui, constituer un obstacle immédiat à la réalisation de ses projets.



L'accompagnement du jeune

Durant cette période de transition vers la vie adulte, il importe de soutenir la capacité du jeune d'agir sur le développement de son autonomie afin qu'il puisse réaliser ses projets futurs. Pour ce faire, l'intervention portera principalement sur le processus ou sur le cheminement du jeune.

Pour l'aider à faire le point sur sa situation et à faire ses propres choix, le jeune est invité à remplir le questionnaire.

Il peut accéder directement à l'outil PCA à l'adresse suivante : <http://pca.acjq.qc.ca/>

Le questionnaire et le portrait qui en résulte appartiennent au jeune.
Tout intervenant doit obtenir son consentement avant d'en prendre connaissance, d'en garder une copie
ou de transmettre à une tierce personne des informations qui s'y trouvent. Si le jeune donne son accord, l'intervenant lui demandera
alors de remplir et de signer un formulaire de consentement (voir annexe 5).

Placé au centre de la démarche, le jeune peut s'exprimer à toutes les étapes du processus et prendre les décisions finales quant à son plan de cheminement.

Prendre le temps qu'il faut...

Les jeunes qui ont participé à la construction de l'outil PCA ont mis en moyenne 40 minutes à remplir le questionnaire. Toutefois, pour certains, cet exercice a pris entre 25 et 90 minutes. Afin que chaque jeune profite pleinement de la démarche, il faut tenir compte de certains aspects avant d'établir le temps nécessaire pour effectuer cette tâche.

On doit d'abord tenir compte des caractéristiques du jeune — sa motivation, son rythme, sa capacité d'attention, son niveau de compréhension, etc. — et de la façon dont on aura convenu de remplir le questionnaire. Le temps alloué au jeune qui saisit lui-même ses informations en ligne devra tenir compte de ses habiletés à l'ordinateur.

En plus de répondre au questionnaire, certains jeunes voudront s'exprimer sur d'autres aspects de leur situation et de leurs besoins, ce qui aura pour effet de prolonger la durée de l'exercice, mais aussi de fournir à l'intervenant un précieux complément d'information. Les renseignements recueillis débordent souvent le cadre du questionnaire.

Finalement, si le fait de remplir le questionnaire en une seule fois présente un grand défi pour le jeune, on répartira cet exercice sur plusieurs rencontres. La version informatisée prévoit la sauvegarde des réponses du jeune, ce qui permet de reprendre le questionnaire à un autre moment.

Il faut toutefois s'assurer que le jeune termine l'ensemble des sections du questionnaire dans un délai suffisamment court pour obtenir un portrait fidèle de sa situation à un moment précis. Puisque l'on considère le jeune dans sa globalité plutôt qu'en fonction d'un axe en particulier, on doit s'assurer qu'il ait fini de remplir le questionnaire avant de générer son portrait.

Une étape à la fois...

Si le questionnaire est rempli en ligne, on peut accéder aux différentes sections à partir du sommaire et permettre ainsi au jeune de revoir ses réponses ou de reprendre l'exercice où il était rendu. L'ordre des sections doit être respecté, car celles-ci ont été organisées selon une séquence qui permet au jeune de s'habituer graduellement au questionnaire.

À titre d'exemple, à la section 3, l'axe socioprofessionnel traite des volets *éducation, travail et projets*, et fait surtout appel à des ressources extérieures, alors qu'à la section 5, l'axe relationnel fait référence au réseau de soutien et aux habiletés sociales du jeune. Cette section peut exiger un niveau d'introspection plus grand, ainsi qu'un effort de réflexion et un apport émotif plus élevés. La séquence proposée vise donc à mettre le jeune dans de meilleures dispositions pour se prêter à cet exercice.

Pour cheminer...

Toujours dans le but de placer le jeune dans les meilleures dispositions possible, il est important de le rassurer en précisant bien que le questionnaire ne vise pas à l'évaluer, mais bien à dresser un portrait de sa situation. On veillera aussi à souligner que toutes les réponses sont possibles et qu'il n'y a pas de mauvaise réponse. Ce questionnaire n'est pas un test !

Le jeune peut refuser de répondre à certaines questions. Un tel refus peut parfois constituer une information et attirer l'attention de l'intervenant, mais il se peut aussi que certaines questions ne s'appliquent tout simplement pas à la situation du jeune à ce moment-là.

En fait, on s'assure de sensibiliser le jeune au fait que plus ses réponses refléteront bien sa situation et ses intérêts, mieux nous serons outillés pour travailler efficacement à la planification des étapes qui le mèneront à la réalisation de ses projets et pour lui offrir le soutien indispensable à sa réussite.

Ensemble !

Il est fortement recommandé d'accompagner le jeune pendant qu'il remplit le questionnaire. Appelés à se prononcer sur leur préférence en matière d'accompagnement lors des phases d'implantation de l'outil et des rencontres bilans, les jeunes ont été unanimes pour dire qu'ils souhaitaient et appréciaient la présence de l'intervenant et le fait que les questions leur soient lues.

Il est préférable d'intervenir le moins possible lorsque le jeune remplit le questionnaire afin de ne pas l'influencer. C'est sa perception de la situation qui importe, et non celle de l'intervenant. Toutefois, ce dernier pourra, au besoin, répondre aux questions du jeune pour l'aider à mieux comprendre certains termes particuliers ou le sens d'une question.

En observant les réactions, l'attitude et le comportement du jeune, on obtient des informations complémentaires qui permettent de mieux le connaître et de l'accompagner adéquatement.

Finalement, rendre cette expérience positive favorisera la prise de conscience du jeune et, par le fait même, influencera sa façon de s'investir dans son plan de cheminement et dans les apprentissages à venir.

VERSION COMMENTÉE DU QUESTIONNAIRE

La partie qui suit présente le questionnaire (colonne de gauche) et fournit de plus amples explications sur les différentes sections (colonne de droite).

Les termes suivants sont employés dans le questionnaire et dans le portrait généré :

- Les habiletés dites « tangibles » renvoient à des compétences techniques et mesurables (par exemple, rédiger un CV).
- Les habiletés dites « intangibles » renvoient à des habiletés développées au fil de diverses expériences (par exemple, la persévérance, la capacité d'exprimer son opinion).
- Les « compétences » font référence aux habiletés et aux connaissances du jeune.
- Les « ressources » ont trait aux conditions matérielles, aux éléments personnels et au soutien auxquels le jeune a facilement accès ou non.

*Cet outil d'intervention acquiert sa pleine valeur
lors de l'élaboration d'un plan de cheminement avec le jeune.*

OUTIL PCA

Tu as choisi de remplir un questionnaire qui, une fois complété, permettra d'obtenir plusieurs informations sur différents aspects de ta vie, comme l'école, le travail, la vie quotidienne, l'argent, etc. Pour chacun de ces aspects, les réponses que tu apporteras nous permettront de mieux comprendre ta situation, de voir quels sont tes projets et tes intérêts, et d'identifier dans quel(s) domaine(s) de ta vie tu souhaiterais voir des améliorations ou des changements. À la suite de cet exercice, nous pourrions réfléchir ensemble aux moyens qui s'offrent à toi pour répondre à tes besoins et t'aider à réaliser tes objectifs.

SOMMAIRE DE L'OUTIL PCA

Section : Renseignements généraux

Section : Suivi

Section : Mes projets (axe socioprofessionnel)

- A) Mon parcours, mes objectifs et mes ressources scolaires
- B) Mon parcours, mes objectifs et mes ressources professionnels
- C) Ma conciliation études-travail-famille
- D) Mes habiletés et mes connaissances à l'école et au travail
- E) Mes projets personnels, mes activités et mon engagement dans ma communauté ou dans mon milieu de vie

Section : Ma vie quotidienne (axe résidentiel)

- A) Mon logement
- B) La gestion de mon budget
- C) Mes connaissances et mes habiletés concernant le logement et le budget
- D) Ma vie quotidienne et ma santé
- E) Mes connaissances et mes habiletés concernant la vie quotidienne et la santé

Section : Mes relations (axe relationnel)

- A) Mon sens de l'organisation
- B) Mes ressources personnelles
- C) Mon réseau social et de soutien
- D) Mes habiletés relationnelles

Section : Mon cheminement vers l'âge adulte (mes priorités d'action)

• • •

À noter : le masculin utilisé dans le document désigne aussi bien les hommes que les femmes. Il a été utilisé pour faciliter la lecture.

• • •

Le développement de l'outil *Plan de cheminement vers l'autonomie* (PCA) a été coordonné conjointement par l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) et l'École nationale d'administration publique (ENAP).

Le projet *Plan de cheminement vers l'autonomie* a été soutenu financièrement par le Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

OUTIL PCA

Cette introduction vise à informer le jeune de l'objectif du questionnaire, à introduire l'ensemble de la démarche et à présenter l'outil PCA.

Elle permet aussi de reconnaître au jeune le pouvoir dont il dispose à chaque étape du processus et l'accompagnement qui lui est proposé pour accomplir cette démarche.

SOMMAIRE DE L'OUTIL PCA

Le sommaire présente les différentes sections et les thèmes qui y sont abordés.

Cette section permet de développer avec le jeune une vision de différents éléments à considérer dans sa situation, de manière à pouvoir répondre à ses besoins et l'aider à réaliser ses objectifs.

Le questionnaire peut être rempli en ligne ou en version papier.

Pour le questionnaire en ligne, les sauts de question et de section se font automatiquement en fonction des réponses du jeune. Chacune des sections peut être sauvegardée, ce qui permet de remplir le questionnaire en différentes étapes. Une fois le questionnaire rempli, le jeune peut générer d'un clic son portrait.

Si le questionnaire est rempli en version papier, les réponses devront être transposées dans le questionnaire en ligne pour que le portrait puisse être généré.

Il n'est pas utile de remplir le questionnaire auprès de deux ou plusieurs organisations en même temps. On invitera plutôt le jeune à conserver une copie de son portrait et à retenir son code personnel pour accéder à son compte PCA en ligne, afin qu'il puisse consulter son portrait ou en imprimer une copie au besoin.

On peut aussi demander au jeune l'autorisation de conserver une copie de son portrait dans son dossier. Son consentement dûment consigné dans un formulaire (voir en annexe) est essentiel à toute demande de transmission d'information à une tierce personne.

SECTION : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

(* champs obligatoires) Complète les champs et coche les cases appropriées ✓

* Date : _____

* Mois et année de naissance : | ____ | ____ | * Sexe : M F

* Quelle est ta langue maternelle ?

Français Anglais Autre (laquelle) _____

* Parles-tu d'autres langues? Oui Non

Si oui, lesquelles? _____

* Quelle langue utilises-tu dans la vie de tous les jours ?

Français Anglais Autre (laquelle) _____

* Es-tu citoyen canadien ?

Oui Non

Si non, es-tu résident permanent ?

Oui Non

As-tu été accueilli à titre de réfugié ?

Oui Non

Sais-tu où trouver l'information relative à la citoyenneté ?

Oui Non

* Lieu où le questionnaire a été rempli :

S'agit-il : D'un organisme d'aide à l'emploi?
 CJE CLE Entreprise d'insertion
 Autre, préciser l'organisme _____

D'une ressource scolaire ?
 École Centre de formation SARCA
 Autre, préciser l'organisme _____

D'un organisme de santé ou de services sociaux ?
 CJ CSSS
 Autre, préciser l'organisme _____

D'un organisme communautaire ?
Préciser l'organisme _____

Autre ?
Préciser l'organisme _____

* Dans quelle région est situé cet organisme ?

<input type="checkbox"/> Bas-Saint-Laurent	<input type="checkbox"/> Saguenay-Lac-Saint-Jean	<input type="checkbox"/> Capitale-Nationale
<input type="checkbox"/> Mauricie	<input type="checkbox"/> Centre-du-Québec	<input type="checkbox"/> Estrie
<input type="checkbox"/> Montréal	<input type="checkbox"/> Outaouais	<input type="checkbox"/> Abitibi-Témiscamingue
<input type="checkbox"/> Côte-Nord	<input type="checkbox"/> Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	<input type="checkbox"/> Chaudière-Appalaches
<input type="checkbox"/> Laval	<input type="checkbox"/> Lanaudière	<input type="checkbox"/> Laurentides
<input type="checkbox"/> Montérégie	<input type="checkbox"/> Nord-du-Québec	<input type="checkbox"/> Autre, préciser _____

SECTION : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Les renseignements généraux regroupent les principales caractéristiques du jeune telles que son âge, son sexe, la ou les langues parlées et son statut au pays.

N.B. Les renseignements donnés en ligne sont fournis volontairement. Comme l'indique la politique de confidentialité, ils pourraient être utilisés à des fins de statistiques ou de recherche.

Les questions précédées d'un astérisque sont obligatoires. Les renseignements recueillis permettent de noter les différentes caractéristiques des jeunes qui utilisent l'outil, les ressources qui sont ou qui ont été engagées auprès d'eux, leur région de provenance et la date à laquelle ils ont rempli le questionnaire.

Ces renseignements sont dénominalisés et confidentiels.

* Quelle est la fonction de ton accompagnateur ?

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Intervenant | <input type="checkbox"/> Gestionnaire |
| <input type="checkbox"/> Coordonnateur | <input type="checkbox"/> Parent |
| <input type="checkbox"/> Enseignant | <input type="checkbox"/> Autre : _____ |
| <input type="checkbox"/> Ne s'applique pas | |

SECTION : SUIVI



* 1. As-tu déjà répondu à ce questionnaire auparavant ?

- Oui Non

Si OUI, te souviens-tu quand et à quel endroit ?

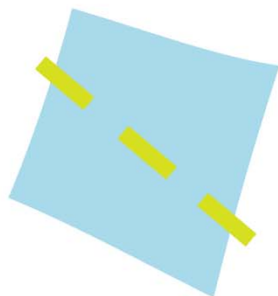
* 2. Reçois-tu présentement, ou as-tu reçu au cours des 12 derniers mois, des services d'autres organismes (CLSC, école, etc.), ou rencontres-tu un professionnel (travailleur social, psychologue, etc.) ailleurs qu'ici ?

- Oui Non

Si OUI,

a) Nom des organismes ou des personnes qui t'offrent du soutien présentement :

b) Nom des organismes ou des personnes qui t'ont offert du soutien au cours des 12 derniers mois :



SECTION : SUIVI

Cette section permet de connaître l'historique du jeune en matière d'intervention :

- Les organismes qu'il a fréquentés et les services qu'il a reçus au cours des 12 derniers mois ;
- Les organismes qu'il fréquente et les services qu'il reçoit actuellement.

Les réponses que donne le jeune permettent d'avoir une vue d'ensemble des services et de l'accompagnement dont il a bénéficié au cours de la dernière année, et d'identifier avec lui les intervenants qui pourraient être contactés en vue de le soutenir dans ses projets.

Voici quelques questions à poser au jeune au cours de la démarche :

- *Qui sont les intervenants que tu as rencontrés ?*
- *Considères-tu que le travail que vous avez fait ensemble puisse encore t'être utile ?*
- *Consentirais-tu à ce que l'on communique avec eux au besoin ?*

SECTION : MES PROJETS (AXE SOCIOPROFESSIONNEL)

Les questions qui te sont posées dans cette section s'intéressent à différents aspects de ta situation socioprofessionnelle. On les regroupe en 5 thèmes :

- A) Mon parcours, mes objectifs et mes ressources scolaires
- B) Mon parcours, mes objectifs et mes ressources professionnels
- C) Ma conciliation études-travail-famille
- D) Mes connaissances et mes habiletés à l'école et au travail
- E) Mes projets personnels, mes activités et mon engagement dans ma communauté ou dans mon milieu de vie

Tes réponses permettront d'identifier tes priorités dans ces domaines et par la suite, si tu le souhaites, tu pourras être accompagné afin de recevoir les services dont tu as besoin pour réaliser tes projets.

Complète les champs et coche les cases appropriées ✓

A) MON PARCOURS, MES OBJECTIFS ET MES RESSOURCES SCOLAIRES

1. Quel niveau scolaire as-tu complété en

Mathématiques : _____
Français : _____
Anglais : _____

2. Quel énoncé correspond à ta situation ?

- a) Je suis aux études en ce moment et je désire poursuivre pour obtenir un diplôme
- b) Je suis aux études en ce moment et je pense arrêter bientôt
- c) Je ne suis pas aux études en ce moment, mais je veux y retourner
- d) Je ne suis pas aux études et je ne pense pas y retourner pour le moment

Réponds aux questions correspondant à ton choix de réponse

Tu as répondu a) Je suis aux études et je désire poursuivre pour obtenir un diplôme.

a 1. Quelle école fréquentes-tu ? _____

a 2. Quel est ton niveau scolaire actuel ? _____

a 3. As-tu une idée du programme de formation que tu aimerais suivre ou du diplôme que tu voudrais obtenir ?

- Oui Non

Si OUI, quel est le niveau scolaire de ce programme ou de ce diplôme ?

- Les prérequis du secondaire qui te permettent d'obtenir un DEP (Diplôme d'études professionnelles), une AEP (Attestation d'études professionnelles) ou une ASP (Attestation de spécialisation professionnelle)
- Un DES (Diplôme d'études secondaires)
- Un DEP (Diplôme d'études professionnelles)
- Une formation au cégep (Diplôme d'études collégiales / DEC ou Attestation d'études collégiales / AEC)
- Des études universitaires (certificat, baccalauréat, maîtrise)
- Un stage de formation
- Autre : _____

SECTION : MES PROJETS (AXE SOCIOPROFESSIONNEL)

Cette section aborde la situation socioprofessionnelle du jeune à partir de différents aspects favorisant l'insertion : l'éducation, l'emploi et les autres intérêts tels qu'un projet personnel et la participation à une activité. Elle tient compte des ressources que le jeune possède et de sa capacité de concilier ses différentes obligations.

À partir de ses réponses, le jeune peut déterminer ses priorités d'action et le soutien dont il a besoin ; à la lumière de ces informations, on définira le type d'accompagnement approprié.

A) MON PARCOURS, MES OBJECTIFS ET MES RESSOURCES SCOLAIRES

Dans cette partie, on vise à situer le jeune dans son contexte éducatif :

- La perception que le jeune a de son niveau d'études ;
- Son projet d'études ou tout autre projet ;
- Ses connaissances en lien avec ce projet ;
- Les besoins qu'il identifie par rapport à son projet ;
- Les démarches qu'il a entreprises pour amorcer son projet ;
- Ses besoins en matière de soutien.

Les réponses obtenues donnent un aperçu du parcours scolaire du jeune, de ses motivations, de ses forces et de ses défis. Elles peuvent aussi permettre d'aborder le rapport qu'il entretient avec le milieu scolaire.

À la question 2, le jeune choisira, parmi les quatre énoncés proposés, celui qui correspond à sa situation. Il devra par la suite répondre à quelques sous-questions en fonction de l'énoncé choisi.

Selon les informations obtenues, cette section permet d'évaluer avec le jeune l'écart qui existe entre sa situation actuelle et la situation souhaitée en lien avec son projet. Il se peut que le jeune surévalue ou sous-évalue certaines de ses aptitudes ou habiletés ou ce qu'exige réellement le projet visé. À partir de sa perception et des informations recueillies, l'intervenant pourra orienter les démarches et l'accompagnement du jeune.

Si **NON**, as-tu besoin d'aide pour déterminer quel diplôme ou quelle formation pourrait t'intéresser ?

Oui Non

Passer à la question 3

a 4. De quel programme ou de quelle formation s'agit-il? _____

a 5. Où cette formation se donne-t-elle? _____

a 6. Quelle est la durée de la formation? _____

a 7. As-tu les préalables requis pour suivre cette formation ?

Oui (passe à **a8**) Non Je ne sais pas (passe à **a8**)

Si **NON**, qu'est-ce qu'il te manque selon toi? _____

a 8. As-tu fait des démarches en vue de réaliser ton projet de formation ?

Oui Non

Si **OUI**, quelles étaient ces démarches ?

Recherche d'informations Demande de financement

Demande d'admission Inscription

Autre : _____

Si **NON**, voudrais-tu recevoir du soutien pour savoir par où commencer tes démarches ?

Oui Non

Passer à la question 3

Tu as répondu b) Je suis aux études en ce moment et je pense arrêter bientôt.

b 1. Actuellement, si tu poursuis tes études, quel diplôme auras-tu obtenu ou quel niveau scolaire auras-tu complété? _____

b 2. As-tu besoin de soutien pour faire le choix de poursuivre tes études ?

Oui Non

b 3. Si tu prends la décision d'arrêter tes études, sais-tu ce que tu veux faire après ?

Oui Non

Si **OUI**, de quoi s'agit-il? _____

b 4. As-tu besoin de soutien dans tes démarches ?

Oui Non

Passer à la question 3

Tu as répondu c) Je ne suis plus aux études, mais je veux y retourner.

c 1. Quel est ton objectif de formation? _____

c 2. Sais-tu quelles démarches faire pour atteindre ton objectif ?

Oui Non

c 3. Dans quelle école ou quel programme voudrais-tu t'inscrire? _____

c 4. As-tu besoin de soutien dans tes démarches ?

Oui Non

Passer à la question 3

Tu as répondu d) Je ne suis pas aux études et je ne pense pas y retourner pour le moment.

d1. Quels sont tes projets? _____

d2. Sais-tu quelles démarches faire pour réaliser tes projets?
 Oui Non

d3. As-tu besoin de soutien pour les réaliser?
 Oui Non
Passe à la question 3

3. Quels énoncés correspondent à ta situation ?

- 3.1 J'ai accès à de l'aide financière (gouvernement, parents) pour poursuivre mes études ou mon projet de formation.
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 3.2 J'ai accès à un ordinateur en tout temps.
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 3.3 J'ai accès à du soutien scolaire (ex. : tutorat, aide aux devoirs).
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 3.4 Je peux facilement avoir accès à un moyen de transport pour aller à l'école ou à un lieu de formation.
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 3.5 Présentement, je discute de mon plan de formation avec un enseignant ou un conseiller d'orientation ou je discute de mes objectifs d'emploi avec un employeur ou un conseiller en emploi.
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas

Cette partie permet au jeune de déterminer quelles sont les ressources— matérielles ou autres — qu'il possède et qui peuvent faciliter la réalisation de son projet éducatif.

Les ressources qui ont été sélectionnées et jugées plus importantes sont les suivantes :

- L'accès à de l'aide financière ;
- L'accès à un ordinateur ;
- L'accès à du soutien scolaire ;
- L'accès à un moyen de transport ;
- L'accès à une personne ressource.

On pourra trouver avec le jeune d'autres éléments, en fonction de sa situation et de ses besoins. Ils pourront être pris en compte dans son portrait et lors de l'élaboration de son plan de cheminement.

Les réponses fournies par le jeune peuvent permettre d'établir un lien avec l'accès — ou non — aux ressources et la poursuite de son parcours scolaire.

B) MON PARCOURS, MES OBJECTIFS ET MES RESSOURCES PROFESSIONNELS

1. Es-tu présentement à la recherche d'un emploi?

Oui Non (passe à la question 2) Tu as déjà un emploi (passe à la question 2)

1.1 Quel genre d'emploi voudrais-tu obtenir maintenant? _____

1.2 Voudrais-tu travailler à temps plein ou à temps partiel?
 Temps plein Temps partiel

1.3 Combien d'heures par semaine? _____

1.4 Voudrais-tu de l'aide pour trouver un emploi qui corresponde à tes besoins?
 Oui Non

2. Y a-t-il une différence entre l'emploi que tu as ou que tu voudrais avoir maintenant et celui que tu voudrais occuper plus tard?

Oui Non (passe à la question 3)

2.1 Quel emploi voudrais-tu occuper plus tard? _____

2.2 Sais-tu quelles sont les démarches à faire pour atteindre cet objectif?
 Oui Non

Si OUI, lesquelles? _____

2.3 Souhaites-tu recevoir de l'aide pour faire les démarches appropriées?
 Oui Non

3. Les énoncés suivants correspondent-ils à ta situation?

3.1 Près de chez moi, il y a un endroit où je peux aller rédiger mon curriculum vitae.
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas

3.2 J'habite une région où il y a des emplois dans le domaine qui m'intéresse.
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas

3.3 Il me faudrait des vêtements adéquats pour aller passer des entrevues.
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas

3.4 J'ai des références d'anciens employeurs.
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas

3.5 Je peux facilement me déplacer pour aller travailler.
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas

B) MON PARCOURS, MES OBJECTIFS ET MES RESSOURCES PROFESSIONNELS

Cette partie vise à situer le jeune dans son contexte professionnel et à déterminer :

- Ce que représente l'emploi pour lui ;
- Ses besoins en matière de recherche d'emploi ;
- Le soutien dont il a besoin en matière d'emploi ;
- Sa connaissance des démarches facilitant l'accès à un emploi.

On obtient d'abord un aperçu de son parcours professionnel et de ses aspirations.

Le jeune identifie ensuite les ressources auxquelles il a accès et détermine lesquelles peuvent faciliter la concrétisation de son projet professionnel. À cet égard, les éléments qui ont été sélectionnés et jugés importants sont les suivants :

- L'accès à un endroit pour préparer sa recherche d'emploi ;
- La possibilité de trouver, dans sa région, un emploi dans le domaine qui l'intéresse (marché du travail dynamique) ;
- L'accès à des vêtements adéquats pour son emploi ;
- La possibilité d'obtenir des recommandations de ses anciens employeurs ;
- L'accès à des moyens de transport.

On pourra trouver avec le jeune d'autres éléments, en fonction de sa situation et de ses besoins. Ils pourront être pris en compte dans son portrait et lors de l'élaboration de son plan de cheminement.

Même si le jeune a accès aux ressources nécessaires, il se peut que dans son parcours scolaire et/ou professionnel, il ait du mal à relever certains défis. On pourra alors explorer ses forces, ses intérêts et son besoin de soutien.

C) MA CONCILIATION ÉTUDES – TRAVAIL – FAMILLE

1. **As-tu des enfants ?**
 Oui Non

2. **Dois-tu :**
 Travailler, t’occuper de ton(tes) enfant(s) et aller à l’école en même temps?
 Travailler et aller à l’école en même temps?
 T’occuper de ton(tes) enfant(s) et aller à l’école en même temps?
 Travailler et t’occuper de ton(tes) enfant(s) en même temps?
 Ne s’applique pas (passe à la section D)

3. **Tu considères ta conciliation études-travail-famille comme étant :**
 Très difficile (passe à la question 4) Difficile (passe à la question 4)
 Facile (passe à la section D) Très facile (passe à la section D)

4. **Qu’est-ce que tu trouves difficile ou stressant? (organiser ton temps, gérer ton argent, etc.)**

5. **Qu’est-ce qui pourrait t’aider à concilier ton horaire d’études, ton horaire de travail et tes responsabilités parentales ?**

D) MES CONNAISSANCES ET MES HABILITÉS À L’ÉCOLE ET AU TRAVAIL

1 = Me correspond tout à fait 2 = Me correspond en partie 3 = Ne me correspond pas du tout

Les énoncés suivants correspondent-ils à ta situation ?	1	2	3
1. Quand je lis un document (ex. : formulaire, bail), j’arrive à repérer l’information dont j’ai besoin.			
2. J’ai une bonne connaissance des logiciels. (ex. : Word)			
3. Je connais les différentes écoles de ma ville ou de ma région.			
4. Je suis capable d’émettre une opinion sur un sujet.			
5. Je sais comment rédiger un curriculum vitae (CV).			
6. Je suis capable de rédiger une lettre de présentation.			
7. Quand je suis en recherche d’emploi, je consulte Internet pour chercher des offres.			
8. S’il le faut, je suis capable de remplir une demande d’emploi.			
9. Si j’obtiens une entrevue d’embauche pour un emploi, je sais comment me préparer pour aller la passer.			
10. Je me documente parfois pour approfondir mes connaissances dans un domaine particulier.			
11. Je maîtrise bien la lecture du français.			
12. Je communique facilement en anglais.			

C) MA CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL-FAMILLE

Cette partie vise à déterminer les capacités du jeune à concilier ses études, son horaire de travail et ses responsabilités familiales. Elle permet d’aborder les difficultés éprouvées, les éléments qui le préoccupent (ou facteurs de stress) et les besoins de soutien pour actualiser ou réaliser ses projets socioprofessionnels. Certaines questions peuvent soutenir le jeune dans sa réflexion, par exemple :

- Réussis-tu à organiser ton horaire ?
- Arrives-tu à boucler ton budget ?
- Rencontres-tu des obstacles majeurs dans ton parcours ?
 (Par exemple, obligation de travailler à temps plein, absence d’une place en garderie, etc.)

Pour la partie qui suit, les énoncés auxquels le jeune attribuera la cote 1 se retrouveront dans *Mes Forces*, alors que ceux qu’il aura cotés 2 ou 3 ressortiront dans *Mes forces à développer*.

D) MES CONNAISSANCES ET MES HABILITÉS À L’ÉCOLE ET AU TRAVAIL

Cette partie vise à déterminer les habiletés et les connaissances techniques que le jeune se reconnaît et celles qu’il doit développer dans la sphère socioprofessionnelle.

1. Sa capacité de sélectionner l’information pertinente dans un document.
2. Sa connaissance des logiciels utiles pour le travail (s’assurer de les distinguer d’une utilisation de l’ordinateur axée sur le loisir).
3. Sa connaissance du réseau de formation dans sa région.
4. Sa capacité de se faire une opinion et de débattre d’une idée.
5. Sa capacité de rédiger un curriculum vitae.
6. Sa capacité de rédiger une lettre de présentation.
7. Sa capacité d’utiliser Internet à des fins professionnelles.
8. Sa capacité de remplir une demande d’embauche.
9. Sa capacité de passer des entrevues d’embauche.
10. Sa capacité de rechercher de l’information sur un sujet précis.
11. Sa capacité de lire le français.
12. Sa capacité de communiquer en anglais.

E) MES PROJETS PERSONNELS, MES ACTIVITÉS ET MON ENGAGEMENT DANS MA COMMUNAUTÉ OU DANS MON MILIEU DE VIE

1. **As-tu un projet autre que celui d'aller à l'école ou de travailler (faire un voyage, enregistrer un CD, etc.)?**
 Oui Non (passe à la question 5)

2. **De quel projet s'agit-il?**

3. **Aurais-tu besoin d'aide pour réaliser ton projet?**
 Oui Non (passe à la question 5)

4. **De quel type d'aide aurais-tu besoin?**

5. **Quels sont les loisirs que tu pratiques ou que tu aimerais pratiquer?**
 Coche les colonnes appropriées ✓

Activités qui pourraient t'intéresser ou que tu voudrais faire plus souvent				
	Souvent	Parfois	Jamais	
Entraînement physique				<input type="checkbox"/>
Sport d'équipe				<input type="checkbox"/>
Sport individuel				<input type="checkbox"/>
Chasse/Pêche				<input type="checkbox"/>
Musique/Chant				<input type="checkbox"/>
Cinéma				<input type="checkbox"/>
Lecture				<input type="checkbox"/>
Jeux vidéo				<input type="checkbox"/>
Internet				<input type="checkbox"/>
Art (peinture, dessin, etc.)				<input type="checkbox"/>
Projet personnel (CD, film, etc.)				<input type="checkbox"/>
Activité de plein air				<input type="checkbox"/>
Autre:				<input type="checkbox"/>
Autre:				<input type="checkbox"/>
Autre:				<input type="checkbox"/>

E) MES PROJETS PERSONNELS, MES ACTIVITÉS ET MON ENGAGEMENT DANS MA COMMUNAUTÉ OU DANS MON MILIEU DE VIE

Cette partie vise à déterminer les autres intérêts que le jeune peut avoir, à quoi il occupe son temps et son lien d'appartenance avec la société.

Il peut s'agir :

- D'un projet concret et mobilisateur identifié par le jeune (p. ex. : faire un film amateur). Le jeune explique son projet et identifie quelle aide lui serait nécessaire pour le réaliser. Ce projet pourrait l'amener à s'investir et à se mettre en mouvement.
- D'une activité qui le motive particulièrement (p. ex. : faire partie d'une équipe de soccer). Ceci permet de mieux saisir ses intérêts parmi une liste d'activités auxquelles il s'adonne. On l'invite aussi à identifier les activités qu'il aimerait pratiquer ou auxquelles il aimerait s'adonner plus souvent (sous la flèche de la quatrième colonne).
- D'un engagement ou d'une participation citoyenne (p. ex. : du bénévolat). Pour vérifier l'intérêt du jeune à s'engager socialement, à prendre sa place comme jeune adulte. On peut lui demander s'il souhaite faire du bénévolat, s'il s'intéresse à l'actualité, à la politique, s'il a déjà exercé son droit de vote, etc.

6. **Quelle est ton activité préférée ?**

7. **Aimerais-tu t'impliquer en faisant du bénévolat dans ton quartier, ta ville ou ta région ?**
 Oui Non (passe à la question 8)

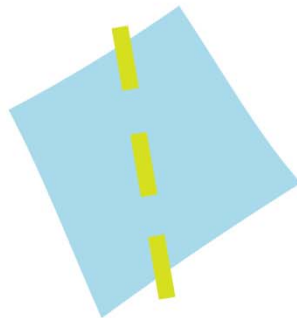
Si OUI, aimerais-tu avoir de l'information pour connaître les lieux d'implication de ton quartier, ta ville ou ta région ?

Oui Non

8. **As-tu déjà voté ?** (élections municipales, provinciales ou fédérales)
 Oui Non

9. **Suis-tu les nouvelles de l'actualité ?** (télévision, radio, journaux ou internet)
 Oui Non

- La question 8 cible un aspect lié à la participation citoyenne et fait exclusivement référence aux élections municipales, provinciales et fédérales.



SECTION : MA VIE QUOTIDIENNE (AXE RÉSIDENTIEL)

Les questions qui te sont posées dans cette section s'intéressent à différents aspects de ta vie quotidienne et de ta situation résidentielle. On les regroupe en 5 thèmes :

- A) Mon logement
- B) La gestion de mon budget
- C) Mes connaissances et mes habiletés concernant le logement et le budget
- D) Ma vie quotidienne et ma santé
- E) Mes connaissances et mes habiletés concernant la vie quotidienne et la santé

Tes réponses permettront d'identifier tes priorités dans ces domaines et par la suite, si tu le souhaites, tu pourras être accompagné afin de recevoir les services dont tu as besoin pour réaliser tes projets.

Complète les champs et coche les cases appropriées ✓

A) MON LOGEMENT

1. Où habites-tu en ce moment ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Dans une maison | <input type="checkbox"/> Dans un appartement |
| <input type="checkbox"/> Dans un logement subventionné | <input type="checkbox"/> En famille d'accueil |
| <input type="checkbox"/> Dans un centre de réadaptation | <input type="checkbox"/> Dans un foyer de groupe |
| <input type="checkbox"/> Dans une résidence étudiante | <input type="checkbox"/> Dans une chambre (en pension) |
| <input type="checkbox"/> Dans un appartement supervisé | <input type="checkbox"/> Dans aucun endroit fixe pour le moment |
| <input type="checkbox"/> Autre : _____ | |

2. Avec qui habites-tu ?

3. Depuis combien de temps habites-tu à cet endroit ?

4. Cet endroit te convient-il ?

- Oui Non

Si **NON**, pourquoi ? _____

5. À combien d'endroits différents as-tu habité au cours des 12 derniers mois ?

6. Est-ce que :

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| • tu paies une partie du loyer ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| • tu paies une partie de l'épicerie ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| • tu paies d'autres factures ? (ex. : électricité, téléphone) | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| • tu fais des tâches ménagères ? | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| • tu t'occupes d'autres personnes ? (ex. : frères, sœurs, grands-parents) | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

SECTION : MA VIE QUOTIDIENNE (AXE RÉSIDENTIEL)

Cette section a trait à la situation résidentielle du jeune et à différents aspects de la vie quotidienne, y compris la santé.

À partir de ses réponses, le jeune peut déterminer ses priorités d'action et le soutien dont il a besoin ; à la lumière de ces informations, on définira l'accompagnement nécessaire.

L'insertion résidentielle est un processus qui s'amorce avant le départ complet du foyer parental ou le changement de milieu de vie, et qui dure jusqu'à l'atteinte d'une certaine stabilité.

A) MON LOGEMENT

Dans cette partie, on vise à situer le jeune dans son contexte résidentiel :

- Dans quel genre de milieu habite-t-il et depuis combien de temps ?
- Qui est présent dans son milieu de vie ?
- Combien de changements de milieu a-t-il connus au cours de la dernière année ? Un autre déménagement est-il à prévoir au cours des prochains mois ?
- Quelles sont les responsabilités qu'il doit assumer dans son milieu actuel et comment y arrive-t-il ?
- A-t-il accès à l'ameublement et aux accessoires nécessaires pour vivre de façon autonome dans un logement ?
- Voit-il une autre solution possible si son déménagement ne se passait pas comme prévu ?

Précision : À la question 2, on ne cherche pas à connaître les noms, mais plutôt le lien que le jeune entretient avec les gens avec qui il habite (parents, grands-parents, amis, etc.).

Il se peut qu'une question s'applique difficilement au contexte actuel du jeune. Par exemple, en ce qui concerne le déménagement, certains jeunes ne sont pas obligés de quitter leur milieu de vie ou pourraient ne pas se sentir prêts à envisager un tel changement.

7. **Ces responsabilités sont-elles difficiles à assumer pour toi ?**
 Oui Non
-
8. **Prévois-tu un déménagement dans les prochains mois ?**
 Oui Non
Si OUI, sais-tu où tu vas déménager? Oui Non
Si OUI, où? _____
-
9. **As-tu besoin d'ameublement pour ton logement ?**
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
-
10. **Quels meubles, électroménagers ou accessoires pour la maison possèdes-tu ?**

-
11. **Aurais-tu besoin d'aide pour effectuer des démarches en vue d'un déménagement ?**
 Oui Non
-
12. **Si ton déménagement ne se passait pas comme tu le souhaites, y a-t-il un endroit où tu pourrais aller ?**
 Oui Non
Si OUI, où pourrais-tu aller? _____
-
13. **Les énoncés suivants correspondent-ils à ta situation ?**
- 13.1 **On peut me joindre facilement par téléphone.**
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 13.2 **J'ai toujours un endroit pour aller dormir.**
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 13.3 **Si j'ai besoin de meubles ou d'accessoires pour la maison, je sais où je peux en trouver.**
 Oui Non Ne s'applique pas
- 13.4 **Je sais à qui je peux demander si j'ai besoin d'un camion pour déménager.**
 Oui Non Ne s'applique pas



Le jeune n'est pas tenu de répondre à toutes les questions. Toutefois, on pourra l'encourager à se projeter dans l'avenir et à identifier les forces nécessaires et les ressources auxquelles il a accès ou devra avoir accès pour réaliser son projet de vie autonome.

À partir des réponses du jeune, on pourra aussi l'encourager à préciser ses besoins.

Voici quelques pistes :

- *En quoi tes responsabilités sont-elles difficiles à assumer ?*
- *Si tu dois déménager, comment entrevois-tu les étapes ? Est-ce que ça engage d'autres personnes ?*
- *Si le déménagement ne se passe pas comme prévu, as-tu un autre endroit où aller ? (Il peut être important d'investiguer sur cette question, car la stabilité d'un lieu de résidence influe souvent sur les autres sphères de la vie adulte.)*

La question 13 sert à déterminer les ressources que le jeune possède et qui peuvent faciliter son intégration dans sa résidence. Les éléments qui ont été sélectionnés comme les plus importants sont les suivants :

- Accès à un téléphone ;
- Milieu de vie fixe ou stable ;
- Accès à des meubles et autres accessoires pour la maison ;
- Accès à un véhicule pour son déménagement (au besoin).

B) LA GESTION DE MON BUDGET

1. D'où proviennent tes revenus actuellement? (Il peut y avoir plusieurs réponses)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Revenu de mon emploi | <input type="checkbox"/> Allocation de mes parents |
| <input type="checkbox"/> Aide financière de dernier recours (aide sociale) | <input type="checkbox"/> Revenus « non déclarés » |
| <input type="checkbox"/> Prêts et bourses du gouvernement | <input type="checkbox"/> Allocations familiales |
| <input type="checkbox"/> Emploi-Québec (ex.: programme d'insertion) | <input type="checkbox"/> Aucun revenu |
| <input type="checkbox"/> Service Canada (ex.: programme Connexion compétences) | <input type="checkbox"/> Autre : _____ |
| <input type="checkbox"/> Assurance-emploi (chômage) | <input type="checkbox"/> Je ne sais pas |

2. Les énoncés suivants correspondent-ils à ta situation ?

- 2.1 Je dépense plus d'argent que ce que je gagne.
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 2.2 J'ai accumulé des dettes auprès de gens que je connais.
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 2.3 J'ai accumulé des dettes pour mon téléphone cellulaire.
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 2.4 J'ai accumulé des dettes sur une carte de crédit.
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 2.5 J'ai accumulé des dettes parce que je n'ai pas payé des factures.
(ex. : électricité, téléphone)
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 2.6 J'ai accumulé des dettes auprès de l'aide financière aux études.
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 2.7 Si j'ai un problème financier, je connais quelqu'un à qui je peux demander de l'aide.
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 2.8 J'ai suffisamment d'argent pour payer mes dépenses chaque mois.
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 2.9 Je voudrais de l'aide pour faire mon budget.
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas

B) LA GESTION DE MON BUDGET

Cette partie vise à déterminer la situation financière du jeune. Elle rassemble les informations concernant les sources de revenus, les dettes, les ressources que le jeune possède et ses besoins en matière de soutien.

Selon la situation du jeune, ces différents thèmes pourront être discutés :

- Ses différentes sources de revenus ;
- Ses habitudes en matière de consommation ;
- Son niveau d'endettement auprès de gens, de services (téléphone, électricité, etc.) ou d'institutions de crédit ;
- Le soutien disponible dans son réseau en cas de problème financier ;
- Sa capacité de payer ses dépenses mensuelles ;
- Son besoin de soutien pour faire son budget.

C) MES CONNAISSANCES ET MES HABILITÉS CONCERNANT LE LOGEMENT ET LE BUDGET

1 = Me correspond tout à fait 2 = Me correspond en partie 3 = Ne me correspond pas du tout

Les énoncés suivants correspondent-ils à ta situation ?	1	2	3
13. Je comprends un compte de téléphone.			
14. Si je devais chercher un appartement, je saurais par où je dois commencer.			
15. Je connais les responsabilités que je prends lorsque je signe un bail.			
16. Je sais ce que représentent les frais liés à un déménagement ou à un emménagement.			
17. Je sais comment comparer différents logements en fonction de leur coût et de mes besoins.			
18. Je sais quels renseignements je dois demander quand je veux louer un logement.			
19. Je sais ce qu'il faut faire pour s'occuper d'un logement.			
20. Je sais comment faire un changement d'adresse.			
21. Je sais comment envoyer une lettre par la poste.			
22. Je suis capable de faire un retrait au guichet automatique.			
23. Je suis capable de faire un dépôt au guichet automatique.			
24. Je suis capable de vérifier le solde de mon compte de banque au guichet automatique.			
25. Je sais comment faire un chèque.			
26. Je me fais un budget.			
27. Je connais des façons d'économiser de l'argent.			

C) MES CONNAISSANCES ET MES HABILITÉS CONCERNANT LE LOGEMENT ET LE BUDGET

Dans ce tableau, le jeune identifie les habiletés et les connaissances techniques qu'il se reconnaît et celles à développer à l'égard du logement et du budget

13. Sa capacité de comprendre les informations contenues dans une facture de téléphone.
14. Sa capacité d'organiser la recherche d'un appartement.
15. Sa connaissance des responsabilités qui accompagnent la signature d'un bail.
16. Sa connaissance des frais liés à un emménagement ou à un déménagement.
17. Sa capacité d'évaluer le coût d'un appartement en fonction de ses besoins et sa capacité de payer.
18. Sa connaissance des renseignements à demander lorsqu'on désire louer un appartement.
19. Sa connaissance des façons d'entretenir un logement.
20. Sa capacité d'effectuer un changement d'adresse.
21. Sa capacité d'envoyer une lettre par la poste.
22. Sa capacité d'effectuer un retrait au guichet.
23. Sa capacité d'effectuer un dépôt au guichet.
24. Sa capacité de vérifier le solde d'un compte bancaire.
25. Sa capacité de faire un chèque.
26. Sa capacité d'établir un budget.
27. Sa capacité d'économiser.

Dans le portrait généré par le questionnaire rempli en ligne, les énoncés auxquels le jeune a attribué la cote 1 se retrouveront dans *Mes Forces*, alors que ceux qu'il a cotés 2 ou 3 ressortiront dans *Mes forces à développer*.

Plusieurs énoncés sont liés à la vie en appartement. Ils permettent au jeune de nommer les compétences qu'il se reconnaît et celles à développer en vue de réaliser son projet de vie autonome.

En regroupant ces compétences, le jeune pourra prioriser celle qu'il veut développer et l'inscrire dans son plan de cheminement

D) MA VIE QUOTIDIENNE ET MA SANTÉ

1. Les énoncés suivants correspondent-ils à ta situation ?

- 1.1 **Il m'arrive de ne pas manger suffisamment dans une journée.**
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 1.2 **Si j'ai besoin de nourriture, je sais où je peux en trouver près de chez moi.**
 Oui Non Ne s'applique pas
- 1.3 **J'ai accès en tout temps à un endroit pour aller laver mes vêtements.**
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 1.4 **Chez moi, il y a une trousse de premiers soins qui contient ce qui est nécessaire pour soigner des blessures mineures.**
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 1.5 **Je possède suffisamment de vêtements pour l'été et pour l'hiver.**
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 1.6 **Où j'habite, le réfrigérateur contient tout ce dont j'ai besoin comme nourriture.**
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 1.7 **Où j'habite, il y a tout ce qu'il faut pour cuisiner. (ex. : ustensiles, vaisselle)**
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 1.8 **Près de chez moi, j'ai accès à un professionnel de la santé (ex. : médecin, infirmière, dentiste), si j'en ai besoin.**
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 1.9 **En ce moment, je me questionne sur ma santé physique.**
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas
- 1.10 **En ce moment, je me questionne sur ma santé psychologique.**
 Oui Non Je ne sais pas Ne s'applique pas

D) MA VIE QUOTIDIENNE ET MA SANTÉ

Cette partie permet de préciser la situation du jeune et de déterminer les ressources auxquelles il a accès et qui sont directement liées à son quotidien et à sa santé.

- Il peut manger à sa faim ;
- Il peut trouver des ressources alimentaires en cas de besoin ;
- Il a accès à un endroit pour laver ses vêtements ;
- Il a accès à une trousse de premiers soins ;
- Il possède des vêtements adéquats pour chaque saison ;
- Il dispose de nourriture et de tout ce qu'il faut pour cuisiner où il habite ;
- Il a accès à des services de santé.

La santé est abordée en fonction des besoins fondamentaux de tout être humain. Toutefois, d'autres éléments sur le plan de la santé mentale ou physique peuvent avoir une influence sur le parcours du jeune.

La question 1.1 : « *Il m'arrive de ne pas manger suffisamment dans une journée* » vise à savoir si le jeune a accès à de la nourriture tous les jours, mais cette question pourrait prendre un autre sens, par exemple, pour un jeune qui souffre d'un trouble alimentaire. Vérifier le sens de la réponse donnée par le jeune.

Les questions 1.9 et 1.10 visent à savoir si le jeune se préoccupe de sa santé. S'il répond positivement à l'une ou l'autre de ces questions, sa préoccupation apparaîtra dans son portrait généré comme un besoin de soutien. On pourra alors aborder le sujet avec lui.

Selon le cas, les réponses fournies par le jeune sur les ressources qu'il possède ou non peuvent permettre de voir s'il y a un lien entre celles-ci et sa situation résidentielle, sa situation financière et son état de santé.

E) MES CONNAISSANCES ET MES HABILITÉS CONCERNANT LA VIE QUOTIDIENNE ET LA SANTÉ

1 = Me correspond tout à fait 2 = Me correspond en partie 3 = Ne me correspond pas du tout

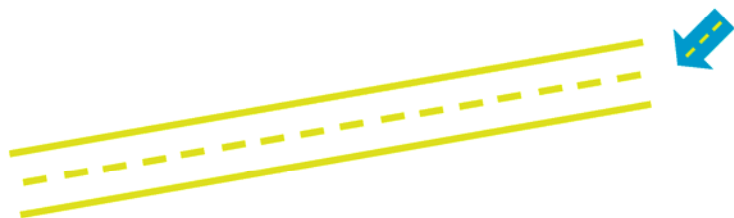
Les énoncés suivants correspondent-ils à ta situation ?	1	2	3
28. Je sais comment me préparer un repas nourrissant.			
29. Je sais comment préparer un repas pour d'autres personnes.			
30. Je me fais une liste d'épicerie.			
31. Je considère être une personne qui s'occupe d'elle.			
32. Je sais comment obtenir de l'information sur les problèmes de santé par Internet ou le téléphone.			
33. Lors de la planification de mon épicerie, je consulte les dépliants pour comparer afin d'obtenir le meilleur prix.			
34. Je suis capable de faire un plat à partir d'une recette.			
35. Je sais qu'il y a un lien direct entre ce que je mange et ma santé.			
36. Je connais les situations où je dois consulter un professionnel de la santé.			

E) MES CONNAISSANCES ET MES HABILITÉS CONCERNANT LA VIE QUOTIDIENNE ET LA SANTÉ

Dans ce tableau, on vise à déterminer les habiletés et les connaissances techniques que le jeune se reconnaît et celles à développer pour être fonctionnel au quotidien et dans la prise en charge de sa santé.

28. Sa capacité de se préparer un repas.
29. Sa capacité de préparer un repas pour les autres.
30. La planification de ses achats en fonction des repas.
31. La prise en considération de son apparence physique et de son hygiène personnelle.
32. Sa capacité de s'informer au sujet de son état de santé sur Internet ou à l'aide des lignes téléphoniques (p. ex. : Info-santé).
33. Sa capacité d'utiliser les dépliants ou les circulaires des magasins d'alimentation pour profiter des meilleurs prix.
34. Sa capacité de suivre une recette pour préparer un repas.
35. Sa connaissance du lien entre son alimentation et sa santé.
36. La reconnaissance des symptômes ou des situations qui suggèrent qu'il est temps de voir un professionnel de la santé.

Dans le portrait généré par le questionnaire rempli en ligne, les énoncés auxquels le jeune a attribué la cote 1 se retrouveront dans *Mes Forces*, alors que ceux qu'il a cotés 2 ou 3 ressortiront dans *Mes forces à développer*.



SECTION : MES RELATIONS (AXE RELATIONNEL)

Les questions qui te sont posées dans cette section s'intéressent à différents aspects de ta situation relationnelle. On les regroupe en 4 thèmes :

- A) Mon sens de l'organisation
- B) Mes ressources personnelles
- C) Mon réseau social et de soutien
- D) Mes habiletés relationnelles

Tes réponses permettront d'identifier tes priorités dans ces domaines et par la suite, si tu le souhaites, tu pourras être accompagné afin de recevoir les services dont tu as besoin.

Complète les champs et coche les cases appropriées ✓

A) MON SENS DE L'ORGANISATION

1 = Me correspond tout à fait 2 = Me correspond en partie 3 = Ne me correspond pas du tout

Les énoncés suivants correspondent-ils à ta situation ?	1	2	3
37. C'est difficile pour moi d'organiser mon temps.			
38. Chaque semaine, j'essaie de planifier mes activités et ce que je dois faire.			
39. Quand j'ai un rendez-vous, j'arrive toujours à l'heure.			
40. Je manque souvent mes rendez-vous importants.			
41. Je suis capable de faire face aux imprévus.			
42. J'arrive à prévoir les étapes que je dois suivre pour réaliser un projet.			
43. Je me considère comme une personne efficace (constance, rythme, ponctualité).			
44. J'ai de la difficulté à terminer ce que je commence.			

SECTION : MES RELATIONS (AXE RELATIONNEL)

Dans cette section, on aborde la situation relationnelle du jeune à la lumière de son sens de l'organisation, de ses ressources personnelles, de son réseau social et de soutien, et de ses habiletés relationnelles.

À partir de ses réponses, le jeune peut déterminer ses priorités d'action et le soutien dont il a besoin ; à la lumière de ces informations, on définira le type d'accompagnement approprié.

A) MON SENS DE L'ORGANISATION

Dans ce tableau, on vise à déterminer les habiletés « intangibles » que le jeune se reconnaît et celles à développer pour structurer efficacement son quotidien et ses projets.

- 37. Son évaluation du niveau de difficulté qu'il éprouve à s'organiser.
- 38. Sa capacité de planifier.
- 39. Sa ponctualité.
- 40. La distinction qu'il fait entre ce qu'est un rendez-vous formel et un rendez-vous informel.
- 41. Sa capacité d'avoir un « plan B ».
- 42. Sa capacité de planifier des étapes en fonction d'un objectif.
- 43. Sa capacité de se projeter dans l'avenir.
- 44. Sa capacité de finaliser un projet.

B) MES RESSOURCES PERSONNELLES

1 = Me correspond tout à fait 2 = Me correspond en partie 3 = Ne me correspond pas du tout

Les énoncés suivants correspondent-ils à ta situation ?	1	2	3
45. Lorsque je prends une décision, j'ai de la difficulté à me faire confiance.			
46. Je trouve que je suis une personne importante.			
47. Je connais mes forces et mes difficultés.			
48. Je ne me décourage pas quand je vis une situation difficile.			
49. J'ai l'impression d'avoir le contrôle sur ma vie.			
50. J'ai de la difficulté à assumer les conséquences de mes actes.			
51. J'apprends de mes erreurs.			
52. Je suis une personne qui a de l'initiative.			
53. Je m'implique dans ce que je fais.			
54. Je fais facilement des choix.			

B) MES RESSOURCES PERSONNELLES

Dans ce tableau, on vise à déterminer les ressources personnelles que possède le jeune et qui sont généralement attribuées au processus d'autonomisation.

45. La confiance en soi.
46. L'estime de soi.
47. La connaissance de soi.
48. La persévérance.
49. L'autodétermination.
50. La responsabilisation.
51. La réflexivité.
52. L'initiative.
53. L'engagement.
54. La capacité de faire des choix.

Dans le portrait généré par le questionnaire rempli en ligne, les énoncés auxquels le jeune a attribué la cote 1 se retrouveront dans *Mes Forces*, alors que ceux qu'il a cotés 2 ou 3 ressortiront dans *Mes forces à développer*.

C) MON RÉSEAU SOCIAL ET DE SOUTIEN

1. Parmi les milieux suivants, identifie ceux dans lesquels tu te sens à l'aise.

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> École | <input type="checkbox"/> Travail |
| <input type="checkbox"/> Famille | <input type="checkbox"/> Activités parascolaires |
| <input type="checkbox"/> Groupe d'amis | <input type="checkbox"/> Mon quartier |
| <input type="checkbox"/> Dans les rencontres que je fais par Internet | |
| <input type="checkbox"/> Autre : _____ | |
| <input type="checkbox"/> Aucun | |

2. Parmi les personnes suivantes, quelles sont celles qui sont présentes dans ta vie de tous les jours ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Père | <input type="checkbox"/> Mère |
| <input type="checkbox"/> Frère(s) | <input type="checkbox"/> Sœur(s) |
| <input type="checkbox"/> Beau-père | <input type="checkbox"/> Belle-mère |
| <input type="checkbox"/> Demi-frère(s) | <input type="checkbox"/> Demi-sœur(s) |
| <input type="checkbox"/> Mon ou mes enfants | <input type="checkbox"/> Parenté |
| <input type="checkbox"/> Ami(e)s | <input type="checkbox"/> Chum/blonde |
| <input type="checkbox"/> Collègue(s) de travail | <input type="checkbox"/> Compagnon(s) d'école |
| <input type="checkbox"/> Compagnon(s) de loisirs | |
| <input type="checkbox"/> Intervenant(s), enseignant(s) (préciser) : _____ | |
| <input type="checkbox"/> Autres _____ | |

3. Lorsque tu as besoin d'aide, à qui t'adresses-tu en premier ?

4. T'arrive-t-il de discuter de choses importantes, comme tes sentiments ou tes préoccupations, avec d'autres personnes ?

- Oui Non

5. Avec qui peux-tu ou pourrais-tu le faire ? (ex. : parents, amis, cousins)

6. T'arrive-t-il de demander de l'aide financière ou matérielle à quelqu'un ?

- Oui Non

7. À qui peux-tu ou pourrais-tu le demander ? (ex. : parents, amis, cousins)

C) MON RÉSEAU SOCIAL ET DE SOUTIEN

Dans cette section, on vise à déterminer l'origine du soutien dont le jeune dispose. Lui est-il fourni par :

- son milieu de vie ?
- des personnes significatives ?
- une ou des personnes aptes à l'aider sur le plan émotionnel ?
- une ou des personnes aptes à l'aider financièrement ?

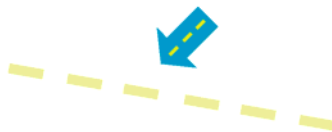
Il est ici question de la composition du réseau, du type de soutien disponible et de l'ouverture du jeune à l'égard de ce soutien.

8. Parmi les situations suivantes, lesquelles as-tu déjà vécues ou lesquelles se rapprochent de ta réalité ?

- 8.1 **Vivre une situation stressante et ne pas être accompagné.**
 Oui (J'ai déjà vécu une situation stressante sans être accompagné)
 Non (J'ai toujours été accompagné)
 Ne s'applique pas (Je n'ai jamais vécu de situation stressante)
- 8.2 **Emprunter de l'argent à quelqu'un sans être pressé de le lui rendre.**
 Oui (J'ai déjà emprunté de l'argent sans être pressé de le rendre)
 Non (Je n'ai toujours été pressé de le rendre)
 Ne s'applique pas (Je n'ai jamais emprunté d'argent à quelqu'un)
- 8.3 **Refuser de demander de l'aide de peur d'être jugé.**
 Oui (Il m'arrive de refuser de demander de l'aide de peur d'être jugé)
 Non (Je n'ai jamais eu peur d'être jugé parce que je demandais de l'aide)
 Ne s'applique pas (Je n'ai jamais eu besoin d'aide)
- 8.4 **Obtenir un emploi par l'intermédiaire de quelqu'un que tu connais.**
 Oui (J'ai déjà obtenu un emploi par l'intermédiaire de quelqu'un)
 Non (Je n'ai jamais obtenu d'emploi par l'intermédiaire de quelqu'un)
 Ne s'applique pas (Je n'ai jamais demandé un emploi aux gens que je connaissais)
- 8.5 **Être loin de chez toi au milieu de la nuit et demander à quelqu'un de venir te chercher.**
 Oui (Quelqu'un est déjà venu ou pourrait venir me chercher au milieu de la nuit)
 Non (Personne ne peut venir me chercher au milieu de la nuit)
 Ne s'applique pas (Je n'ai jamais été loin de chez moi au milieu de la nuit ou je n'ai jamais eu besoin que quelqu'un vienne me chercher)

9. Si tu remplis de nouveau ce questionnaire plus tard, par exemple dans 3 ans, penses-tu que les personnes importantes pour toi seront toujours présentes ?

- Aucune ne sera présente
 Quelques-unes seront présentes
 La plupart d'entre elles seront présentes
 Elles seront toutes présentes
 Je ne sais pas si elles seront présentes



Dans cette question, on expose cinq situations dans lesquelles la présence d'une personne témoigne généralement du fait que le jeune a un réseau de soutien :

- Le jeune est accompagné lorsqu'il est confronté à une situation stressante (p. ex. : un examen, une grossesse).
- Le jeune peut emprunter de l'argent à quelqu'un sans être pressé de le lui rendre (p. ex. : le remboursement peut se faire en tenant compte de sa situation et de ses moyens financiers).
- Le jeune se sent en confiance de demander de l'aide à quelqu'un sans crainte d'être jugé.
- Le jeune obtient un emploi par l'intermédiaire d'une personne qu'il connaît.
- Le jeune a, dans son entourage, une personne qui peut venir le chercher au milieu de la nuit.

Le portrait généré par l'outil informatique fera ressortir des *Besoins de soutien* déterminés par les réponses fournies par le jeune.

Cette question vise à connaître la perception que le jeune a de la stabilité de son réseau.

La **stabilité du réseau**, jumelée à la **qualité** de celui-ci, favorise le passage à la vie adulte dans les trois axes d'insertion.

Aussi, la **stabilité dans le temps** des liens significatifs que le jeune a réussi à développer constitue un facteur de protection important.

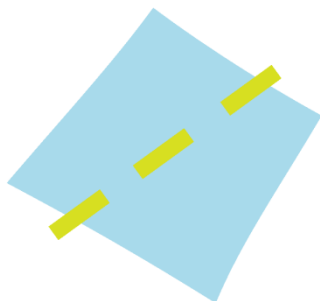
Pour bien des jeunes dont le réseau social ne peut répondre à leur besoin de soutien, ce sont les ressources du milieu qui seront appelées à remplir en partie ce rôle.

Il devient donc incontournable de faciliter de façon continue le tissage de **liens sociaux** avec et pour le jeune, et d'en faire une condition d'insertion.

D) MES HABILITÉS RELATIONNELLES

1 = Me correspond tout à fait 2 = Me correspond en partie 3 = Ne me correspond pas du tout

Les énoncés suivants correspondent-ils à ta situation ?	1	2	3
55. Je suis capable de travailler en équipe.			
56. Je suis capable de demander de l'aide.			
57. Je suis capable de mettre mes limites.			
58. Je me confie à mes amis.			
59. Lorsque je suis aux prises avec des problèmes, je suis capable de chercher du soutien.			
60. Je fais partie d'un groupe qui s'occupe de moi.			
61. Je suis capable de démontrer aux autres qu'ils comptent pour moi.			
62. Je suis capable d'encourager les autres à parler de ce qu'ils ressentent.			
63. Je suis satisfait du nombre d'amis que j'ai.			
64. Je suis en mesure d'identifier au moins deux personnes à qui je peux m'adresser pour demander de l'aide.			
65. Habituellement, je suis capable d'accepter la critique sans me mettre en colère.			
66. J'ai souvent des conflits avec mes collègues, des amis ou ma famille.			
67. Il y a autour de moi des gens en qui j'ai confiance.			
68. J'adapte mon niveau de langage selon la personne à qui je m'adresse. (ex. : ami, employeur, enseignant)			
69. Je suis ouvert à recevoir des conseils.			



D) MES HABILITÉS RELATIONNELLES

Dans ce tableau, on vise à déterminer les habiletés intangibles généralement acquises que le jeune se reconnaît et celles qu'il doit développer pour être fonctionnel dans la sphère relationnelle.

55. Sa capacité d'interaction.
56. Sa capacité d'interaction.
57. Sa façon de gérer sa colère.
58. Sa confiance dans les autres.
59. Sa confiance dans les autres.
60. Son appartenance à un groupe.
61. Sa capacité d'interaction.
62. Sa capacité d'interaction.
63. Son appartenance à un réseau d'amis adéquat.
64. Son appartenance à un réseau d'amis adéquat.
65. Son rapport à l'autorité.
66. Sa capacité d'interaction.
67. Sa confiance dans les autres.
68. Son rapport à l'autorité.
69. Son rapport à l'autorité.

Dans le portrait généré par le questionnaire rempli en ligne, les énoncés auxquels le jeune a attribué la cote 1 se retrouveront dans *Mes Forces*, alors que ceux qu'il a cotés 2 ou 3 ressortiront dans *Mes forces à développer*. (Ce sera l'inverse pour la question 66, dont la formulation est « négative ».)

On en profitera pour vérifier quelles forces le jeune souhaite développer davantage et pour les inscrire dans son plan de cheminement.

SECTION : MON CHEMINEMENT VERS L'ÂGE ADULTE (MES PRIORITÉS D'ACTION)



1. Parmi les différents aspects que nous avons explorés dans ce questionnaire, y en a-t-il qui te préoccupent davantage? (Il peut y avoir plusieurs réponses)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Mon projet scolaire ou de formation | <input type="checkbox"/> Mon projet d'emploi |
| <input type="checkbox"/> Ma conciliation travail-études | <input type="checkbox"/> Ma conciliation études-famille |
| <input type="checkbox"/> Ma conciliation travail-famille | <input type="checkbox"/> Ma conciliation études-travail-famille |
| <input type="checkbox"/> Mon projet personnel | <input type="checkbox"/> Mon logement |
| <input type="checkbox"/> Mon budget | <input type="checkbox"/> Ma santé (physique ou psychologique) |
| <input type="checkbox"/> Mon sens de l'organisation | <input type="checkbox"/> Mes relations avec les autres |
| <input type="checkbox"/> Mes ressources personnelles | <input type="checkbox"/> Autres : _____ |
- (ex. : estime, confiance, persévérance)

2. Afin de pouvoir mener tes projets, certains documents ou informations peuvent parfois être nécessaires. Quels sont les documents ou informations que tu possèdes?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Certificat de naissance | <input type="checkbox"/> Curriculum vitae (CV) à jour |
| <input type="checkbox"/> Carte d'assurance maladie | <input type="checkbox"/> Dernier relevé de notes |
| <input type="checkbox"/> Carte d'assurance sociale | <input type="checkbox"/> Documents d'immigration |
| <input type="checkbox"/> Compte bancaire | <input type="checkbox"/> Permis de conduire |
| <input type="checkbox"/> Code permanent (scolaire) | <input type="checkbox"/> Permis d'apprenti conducteur |
| | <input type="checkbox"/> Autres : _____ |
- _____
- _____

3. En ce moment, y a-t-il des situations d'urgence ou des obstacles que tu rencontres, que tu dois prioriser et pour lesquels tu aurais besoin d'un soutien immédiat? Par exemple, des cartes d'identité à renouveler, des contraventions accumulées, des demandes à compléter, etc.

- Oui Non

Si OUI, de quoi s'agit-il? _____

SECTION : MON CHEMINEMENT VERS L'ÂGE ADULTE (MES PRIORITÉS D'ACTION)

Dans cette section, on vise à déterminer les principales préoccupations du jeune. On veut aussi connaître les situations qu'il trouve plus urgentes, qu'il veut prioriser et pour lesquelles il a besoin d'un soutien immédiat.

Dans certains cas, ces situations peuvent freiner la mise en mouvement du jeune dans ses projets ou constituer un obstacle à l'accessibilité à certains services ou programmes.

Par exemple :

- Des situations extraordinaires qui nécessiteraient une attention particulière ;
- Des documents administratifs qu'il faudrait se procurer.

Certains documents sont nécessaires – voire essentiels – pour répondre aux besoins fondamentaux du jeune ou pour lui permettre de réaliser des projets. Le jeune apprend leur importance à ses dépens quand les démarches se compliquent et que des délais s'imposent dans l'attente d'un de ces documents. On lui propose ici d'en faire l'inventaire.

Les documents sont regroupés dans le portrait du jeune selon ces trois caractéristiques : essentiel, important ou utile.

Il pourra alors planifier, le cas échéant, les démarches à entreprendre pour obtenir les documents dont il a besoin.



...
Ce projet a aussi été financé en partie par la Stratégie nationale pour la prévention du crime de Sécurité publique Canada.

MON PORTRAIT

Ce portrait, obtenu à partir du questionnaire en ligne, permet de structurer l'échange avec le jeune en vue de planifier les actions à entreprendre. Il procure à celui-ci un bilan de ses réponses qu'il pourra conserver et emporter avec lui, ou auquel il aura facilement accès par le biais de son compte PCA (pour éviter, notamment, d'avoir à répéter son histoire ou à refaire cet exercice).

À l'aide de son portrait, le jeune est amené à observer sa situation de façon globale, à évaluer ses ressources et à déterminer son besoin de soutien. Tout un processus d'apprentissage !

L'interaction entre la réalisation de ses *projets*, la gestion de sa *vie quotidienne* et l'entretien de ses *relations* est présentée d'entrée de jeu, illustrée par des triangles qui présentent les éléments sur lesquels il aura choisi d'agir en priorité.

Dans l'échange, on tiendra compte de toutes les informations recueillies. En accompagnant le jeune lorsqu'il remplit le questionnaire, des indices tels que ses réactions, son attitude ou son comportement pourraient inciter l'intervenant à explorer davantage certains aspects en étudiant avec lui son portrait. Le complément d'informations ainsi recueilli pourra aider le jeune dans sa prise de décision.

Partir de la perspective du jeune et de ses motivations semble intensifier le défi sur le plan de l'accompagnement. Toutefois, les priorités d'action qui ressortent de son portrait constituent le parcours auquel pourront se greffer les divers apprentissages de la vie adulte.

Le jeune que l'on encourage à définir et à préciser ses projets au fur et à mesure qu'il se livre à une réelle expérimentation — plutôt qu'en étant confronté à ce qu'on évalue comme possible ou réaliste pour lui — tendra à développer une plus grande autonomie. Le respect et la reconnaissance de son potentiel à se prendre en main favorisent la création du lien nécessaire à un accompagnement efficace.

Le jeune est-il accompagné dans ses projets ? Le portrait tient compte de cet enjeu dans chacun des axes. Le jeune aura reconnu son besoin de soutien actuel et le soutien déjà accessible pour chacune des préoccupations qu'il a soulignées. Chacun des liens ainsi créés peut servir à intensifier l'accompagnement dans une trajectoire positive. L'élaboration du plan de cheminement qui suivra l'analyse du portrait pourra favoriser la mobilisation et l'interaction entre le jeune et les partenaires engagés dans le processus.

La partie qui suit présente le portrait (colonne de gauche) et fournit quelques pistes pour accompagner le jeune dans l'élaboration de son plan de cheminement vers l'autonomie (colonne de droite).

Les commentaires qui suivent le symbole  donnent un exemple à partir du portrait.



Plan de cheminement vers l'autonomie

Mon portrait

Renseignements généraux

Portrait créé le : 12 mars 2014
Portrait généré le : 12 mars 2014
Mois et année de naissance : 8-1996 (17 ans)
Sexe : M
Langue maternelle : Français
Autres langues parlées : Anglais
Langue utilisée dans la vie de tous les jours : Français
Citoyenneté canadienne : Non

Le questionnaire a été rempli : Organisme communautaire
Organisme : Foyer de groupe
Région : Outaouais
Fonction de l'accompagnateur : Intervenant

Suivi

J'ai déjà répondu à ce questionnaire auparavant : Non
Je reçois des services d'autres organismes ou professionnels : Oui
Les organismes ou les personnes qui me donnent du soutien présentement : Organisme pour l'emploi, le Centre d'éducation des adultes, le Centre jeunesse.
Les organismes ou les personnes qui m'ont donné du soutien au cours des 12 mois : Mêmes



Mon portrait

Renseignements généraux

Les renseignements généraux font état des principales caractéristiques du jeune.

On y trouve quand, où et avec qui le questionnaire a été rempli.

On peut ainsi juger de la pertinence de le remplir à nouveau.

Mon portrait donne des informations sur le degré de préparation à l'autonomie du jeune, et indique si ce portrait est relativement récent ou si la situation du jeune a peu changé depuis le questionnaire précédent.

On y apprend également si le jeune reçoit ou a reçu des services d'autres organismes ou intervenants au cours de la dernière année. Ces informations permettent de tenir compte de l'ensemble du réseau engagé auprès du jeune dans l'élaboration d'un plan de cheminement.

Il est toutefois essentiel d'obtenir le consentement du jeune pour contacter toute personne ou organisme susceptible d'être appelé à collaborer.



Plan de cheminement vers l'autonomie



Mon cheminement vers l'âge adulte

Mes priorités d'action



Mes projets

Axe socioprofessionnel



Ma vie quotidienne

Axe résidentiel



Mes relations

Axe relationnel

L'outil PCA est un outil d'intervention. Le portrait et les échanges qu'il suscite préparent le jeune à élaborer son plan de cheminement vers l'autonomie et à déterminer le soutien qui lui sera nécessaire. Cette partie constitue la structure du portrait généré par l'outil.

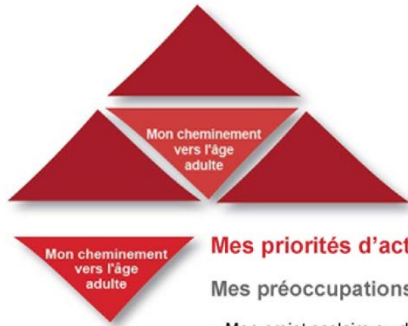
Une vue d'ensemble du Plan de cheminement vers l'autonomie s'illustre ici par des triangles interdépendants qui forment un tout. Celui-ci rappelle l'importance d'accompagner le jeune dans sa globalité lors de son passage à la vie adulte.

À partir de la réflexion du jeune au sujet de chacun des axes d'insertion représentés ici par les triangles *Mes projets*, *Ma vie quotidienne* et *Mes relations*, les priorités d'action qu'il a identifiées occupent la place centrale dans l'élaboration de son plan de cheminement.

Dans *Mon cheminement vers l'âge adulte*, ses préoccupations et ses projets deviennent le point de départ de l'élaboration de ses objectifs et de la planification des étapes à franchir pour les atteindre.

Pour réaliser son plan de cheminement, il se peut que le jeune doive agir successivement ou simultanément sur un ou plusieurs de ces triangles (ou axes d'insertion).

Les trois axes se subdivisent aussi en quatre composantes interdépendantes : la *situation* du jeune, les *forces* que le jeune se reconnaît, sa réaction à l'égard du *besoin de soutien* qu'il a identifié et l'*accessibilité aux ressources* nécessaire à l'atteinte de ses objectifs.



Mon cheminement vers l'âge adulte

Mes priorités d'action

Mes priorités d'action

Mes préoccupations :

- Mon projet scolaire ou de formation
- Ma conciliation travail-études
- Mon budget
- Mon sens de l'organisation
- Mon projet d'emploi
- Mon logement

Documents que je possède :

Documents essentiels :

- Carte d'assurance maladie

Documents importants :

- Compte bancaire

Documents utiles :

- Curriculum vitae (CV) à jour
- Dernier relevé de notes

Documents que je ne possède pas :

Documents essentiels :

- Certificat de naissance
- Carte d'assurance sociale
- Documents d'immigration

Documents importants :

- Code permanent

Documents utiles :

- Permis de conduire
- Permis d'apprenti conducteur

Situations d'urgence ou obstacles pour lesquels j'ai besoin de soutien en ce moment :

Oui, j'ai 2 contraventions à payer et j'ai 25 heures de travaux communautaires.

Mon cheminement vers l'âge adulte

Mes priorités d'action

Mes préoccupations :

Cette partie rassemble les préoccupations du jeune. Chacun de ces éléments sera revu de façon plus détaillée dans l'axe correspondant.

Documents que je possède :

On trouve ici l'inventaire des documents que le jeune a en sa possession et ceux qu'il n'a pas. Ils ont été divisés en trois catégories : documents *essentiels*, *importants* et *utiles*.

Il est possible que le jeune n'ait jamais eu à conserver lui-même ces documents ou qu'il doive se les procurer auprès de différentes institutions. Leur obtention peut être planifiée avec lui.

Est-ce que tu connais et est-ce que tu comprends ces différents documents ?

Y as-tu facilement accès ?

Quelles démarches dois-tu faire pour te les procurer ?

As-tu besoin d'aide pour y arriver ?

Situations d'urgence ou obstacles... À l'aide !

Il se peut que le jeune identifie une ou des situations auxquelles il doit accorder une attention immédiate. Il faudra donc amorcer l'accompagnement en priorisant ces urgences avant d'élaborer un plan d'action mettant en œuvre des projets qui requièrent l'attention du jeune.



Mes projets

Axe socioprofessionnel



Mon parcours, mes objectifs et mes ressources scolaires

Niveaux scolaires complétés

Mathématiques : Sec 1
Français : Sec 2
Anglais : Sec 3

Ma situation :

Je suis aux études en ce moment et je pense arrêter bientôt

- Si je poursuis mes études, j'aurai complété : Sec 3
- J'ai besoin de soutien pour faire le choix de poursuivre mes études
- Si je prends la décision d'arrêter mes études, je ne sais pas ce que je veux faire après.

Mon parcours, mes objectifs et mes ressources professionnels

Je suis présentement à la recherche d'un emploi.

Genre d'emploi : Magasin ou restaurant
Temps partiel
Nb d'heures par semaine : 15

Il y a une différence entre l'emploi que je veux occuper maintenant et celui que je veux occuper plus tard.

Emploi que je veux occuper plus tard : Construction

Je ne sais pas quelles sont les démarches que je dois faire pour atteindre mon objectif.

Ma conciliation études-travail-famille

Je n'ai pas d'enfant.

Mes projets personnels, mes activités et mon engagement dans ma communauté ou dans mon milieu de vie

Les loisirs ou activités que je pratique souvent :

Les loisirs ou activités que j'aimerais pratiquer :

- Entraînement physique
- Boxe

Mes projets

Axe socioprofessionnel

Dans *Mes projets*, les informations recueillies permettent de savoir où le jeune se situe dans son parcours scolaire ou dans son travail, et dans d'autres secteurs d'intérêt qui peuvent le mobiliser.

Les niveaux scolaires complétés indiquent où le jeune en est, notamment en ce qui a trait à ses projets. Selon son parcours scolaire et le programme dans lequel il était inscrit, des précisions peuvent être nécessaires. Par exemple :

Où dois-je m'adresser pour obtenir les informations dont j'ai besoin ?

Qu'est-ce qu'un test de classement ?

De telles démarches peuvent faire partie du plan de cheminement du jeune si celui-ci le souhaite.

L'axe *Mes projets* fait ensuite état de la situation du jeune et de ses intentions à l'égard de son projet de formation dont il aura déjà identifié les aspects pour lesquels il pourrait avoir besoin de soutien.

En discutant avec lui, on analysera le sens de ses réponses.



Le jeune dit : « J'ai besoin de soutien pour décider de poursuivre mes études ».

De quel type de soutien s'agit-il ?

As-tu besoin que quelqu'un t'encourage et valorise ta réussite scolaire ?

Qui peut te donner l'information dont tu as besoin ?

Qui peut soutenir ta réflexion pour mieux définir tes projets ?



Mon activité préférée :

Mes forces

Mes connaissances et mes habiletés à l'école et au travail

Je connais les différentes écoles de ma ville ou de ma région.
Je suis capable d'émettre une opinion sur un sujet.
S'il le faut, je suis capable de remplir une demande d'emploi.
Je communique facilement en anglais.

Mes forces à développer

- Repérer l'information dont j'ai besoin quand je lis un document.
- Avoir une bonne connaissance des logiciels (ex. : Word).
- Savoir comment rédiger un curriculum vitae (CV).
- Être capable de rédiger une lettre de présentation.
- Consulter Internet pour chercher des offres lorsque je suis en recherche d'emploi.
- Maîtriser la lecture du français.



Accessibilité aux ressources

J'ai accès à

- Soutien scolaire
- Des personnes pour discuter de mon plan de formation ou de mes objectifs de carrière
- Endroit pour rédiger mon curriculum vitae (CV)



Besoin de soutien

- Faire le choix de poursuivre mes études.
- Mes démarches si je prends la décision d'arrêter mes études.
- Trouver un emploi qui correspond à mes besoins.
- Mes démarches pour atteindre mon objectif d'emploi pour plus tard.

On demandera au jeune de décrire l'emploi qu'il aimerait occuper maintenant, celui qu'il voudrait occuper plus tard, et les aspects pour lesquels il pourrait avoir besoin de soutien.

Plusieurs liens entre la formation et le travail peuvent être abordés en fonction des réponses du jeune.

Les trois composantes que sont les forces du jeune, l'accessibilité aux ressources et les besoins de soutien déterminent les conditions nécessaires au développement de l'axe socioprofessionnel.

En fonction de son projet ou de l'objectif que le jeune veut atteindre, on peut l'amener à identifier quelles sont les habiletés à acquérir et celles qu'il souhaite inscrire dans son plan de cheminement.



Le jeune dit qu'il cherche un emploi de 15 heures par semaine.

As-tu choisi de limiter ton nombre d'heures de travail pour favoriser ta réussite scolaire ?

Les habiletés intangibles comme la motivation, l'estime de soi et la persévérance (qu'on trouvera davantage dans l'axe relationnel) peuvent avoir un effet déterminant sur la réalisation des projets socioprofessionnels du jeune.

L'accès aux ressources peut prendre différentes formes : aide financière, orientation scolaire ou professionnelle, transport, services de garde, ordinateur, etc.

L'intervenant doit amener le jeune à faire un lien entre les besoins de soutien qu'il a déterminés et les ressources auxquelles il dit avoir accès.

On devra aussi explorer les autres options disponibles auxquelles il n'aurait pas pensé (personnes ou services déjà présents) ou dont il ne connaît pas l'existence, comme les programmes ou les services offerts par différents organismes qui ont des missions complémentaires (éducation, emploi, santé et services sociaux, loisirs, etc.)

Toutes les pistes de solution doivent être explorées.



Ma vie quotidienne

Axe résidentiel

Mon logement

En ce moment, j'habite : Dans un foyer de groupe
J'habite avec : Avec d'autres jeunes comme moi
Depuis : 2 mois
 Cet endroit ne me convient pas parce que : Je voudrais avoir mon appartement
Nombre d'endroits où j'ai habité au cours des 12 derniers mois : 5

- Je paie une partie du loyer : Non
- Je paie une partie de l'épicerie : Non
- Je paie d'autres factures : Oui
- Je fais des tâches ménagères : Oui
- Je m'occupe d'autres personnes : Non
- Ces responsabilités sont difficiles à assumer pour moi.

Je prévois un déménagement dans les prochains mois.

Je ne sais pas où je vais déménager :

Meubles, électroménagers ou accessoires pour la maison que je possède :
Aucun

Si mon déménagement ne se passait pas comme je le souhaite, je pourrais aller :
Retourner au foyer de groupe

La gestion de mon budget

Mes revenus proviennent de :

- Aucun revenu

Ma situation

- Je ne dépense pas plus d'argent que ce que je gagne.
- Je n'ai pas accumulé des dettes auprès de gens que je connais.
- Je n'ai pas accumulé des dettes pour mon téléphone cellulaire.
- Je n'ai pas accumulé des dettes sur une carte de crédit.
- Je n'ai pas accumulé de dette parce que j'ai payé mes factures.
- Je n'ai pas accumulé des dettes auprès de l'aide financière aux études.
- Si j'ai un problème financier, je ne connais pas quelqu'un à qui je peux demander de l'aide.
- Je n'ai pas suffisamment d'argent pour payer mes dépenses chaque mois.
- Je ne voudrais pas d'aide pour faire mon budget.

Ma vie quotidienne

Axe résidentiel

Les principaux indicateurs d'intégration résidentielle sont les suivants :

- Un logement stable et adapté aux besoins ;
- Un revenu stable et adapté aux besoins ;
- Une prise en charge, par le jeune, de son quotidien et de sa santé.

Dans la section *Ma vie quotidienne*, le logement et la gestion du budget se trouvent au cœur de l'axe résidentiel.

Pour le logement, on situe le jeune dans son milieu de vie et on évalue sa stabilité résidentielle et ses responsabilités.



Le jeune mentionne que son lieu de résidence actuel ne lui convient pas et qu'il souhaite avoir son appartement.

Quel milieu de vie souhaiterais-tu avoir ?

On lui demandera de visualiser ce milieu de vie et de décrire ce qu'on y trouve, afin de faciliter l'élaboration des étapes. Ensuite, si déménager constitue une priorité pour lui, on inscrira les étapes de ce projet dans son plan de cheminement.

Quelles sont les responsabilités que tu dois assumer ? Te sens-tu capable d'y répondre de façon adéquate ?



Le jeune dit qu'il ne connaît personne à qui il peut demander de l'aide en cas de problème financier.

Serait-il utile que tu prévoies un « plan B » si tout ne se déroule pas comme tu le désires ? Quel serait-il ?

Certaines informations peuvent être abordées en fonction de l'impact positif ou négatif qu'elles ont sur le parcours du jeune.

Si le jeune a du mal à gérer son budget (peu importe la raison : revenus insuffisants, dettes, etc.), on l'amènera à évaluer l'impact de ces difficultés sur l'ensemble des axes.

Ces obstacles nuisent-ils à ton accès au logement ou à la poursuite de tes études ? Est-ce qu'ils t'empêchent d'entreprendre tes projets ?

On peut aussi aborder les aspects suivants : les forces qu'il se reconnaît, ce qui présente un défi, les différences entre la situation actuelle et la situation souhaitée, l'objectif que le jeune veut atteindre, les étapes à franchir pour y arriver.

Mes forces

Mes connaissances et mes habiletés concernant le logement et le budget

- Je sais ce qu'il faut faire pour s'occuper d'un logement.
- Je sais comment faire un changement d'adresse.
- Je sais comment envoyer une lettre par la poste.
- Je suis capable de faire un retrait au guichet automatique.
- Je suis capable de faire un dépôt au guichet automatique.

Mes connaissances et mes habiletés concernant la vie quotidienne et la santé

- Je sais comment me préparer un repas nourrissant.
- Je sais comment préparer un repas pour d'autres personnes.
- Je considère être une personne qui s'occupe d'elle.
- Je suis capable de faire un plat à partir d'une recette.
- Je sais qu'il y a un lien direct entre ce que je mange et ma santé.

Mes forces à développer

Mes connaissances et mes habiletés concernant le logement et le budget

- Comprendre un compte de téléphone.
- Savoir par où commencer pour chercher un appartement.
- Connaître les responsabilités lors de la signature d'un bail.
- Savoir quels renseignements demander quand je veux louer un logement.
- Savoir comment faire un chèque.
- Faire un budget.
- Connaître des façons d'économiser de l'argent.

Mes connaissances et mes habiletés concernant la vie quotidienne et la santé

- Faire une liste d'épicerie.
- Savoir comment obtenir de l'information sur les problèmes de santé par Internet ou le téléphone.
- Consulter les dépliants pour comparer afin d'obtenir le meilleur prix lors de la planification de mon épicerie.
- Connaître les situations où je dois consulter un professionnel de la santé.

Accessibilité aux ressources

J'ai accès à

- Un téléphone pour que l'on me joigne facilement.
- Un endroit pour aller dormir.
- Un endroit ou une ressource pour trouver de la nourriture près de chez moi.
- Un endroit pour aller laver mes vêtements.
- Un réfrigérateur contenant tout ce dont j'ai besoin comme nourriture.
- Tout ce qu'il faut pour cuisiner.

Besoin de soutien

- Besoin d'ameublement pour mon logement.
- Effectuer des démarches en vue d'un déménagement.
- Questionnement sur ma santé psychologique.

On retrouve ici les trois composantes qui déterminent les conditions actuelles de développement de l'axe résidentiel.

Le jeune aura développé des connaissances et des habiletés en lien avec le logement et le budget, la vie quotidienne et la gestion de sa santé, en fonction de son parcours, de son histoire de vie et de ses intérêts.

Le jeune dit qu'il sait ce qu'il faut faire pour s'occuper d'un logement.

Partir de ce qu'il sait peut faire mousser l'intérêt et faciliter l'adhésion au développement d'une autre force qu'il a identifiée.

Connaître les responsabilités liées à la signature d'un bail.

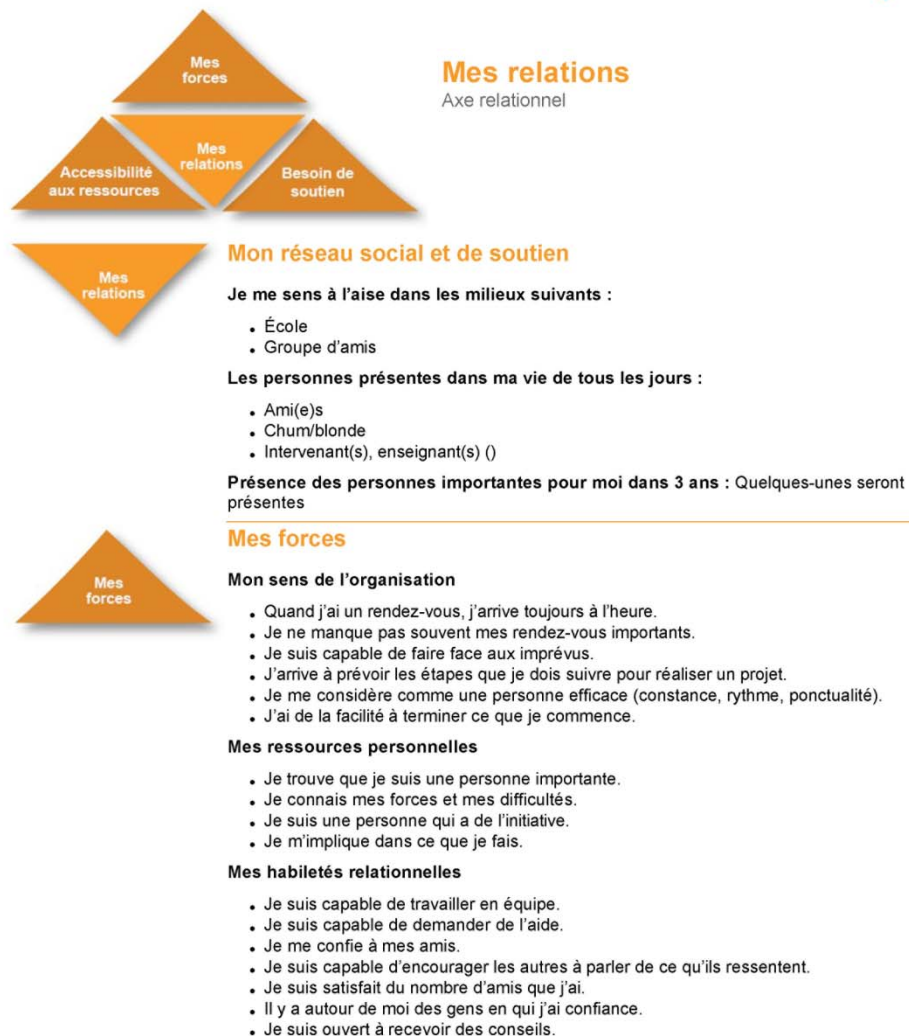
Tous ces éléments de l'autonomie fonctionnelle ont été sélectionnés pour constituer une base d'échange et de préparation pour le jeune. D'autres connaissances et habiletés peuvent toutefois être inscrites dans son plan de cheminement, afin de soutenir son insertion résidentielle.

- *Dois-tu développer des compétences pour améliorer ta situation sur le plan du logement ou de la gestion de ton budget ? Si oui, quelles sont-elles ?*
- *Y a-t-il un enjeu qui influence le reste de ta situation ? (Par exemple, tu déménages souvent ou tu as contracté beaucoup d'emprunts.)*

Certaines dispositions personnelles ou certains facteurs de vulnérabilité peuvent avoir une forte incidence sur le parcours, la capacité d'agir, le choix des moyens ou le type de soutien nécessaire à l'actualisation des projets du jeune.

Parmi ses besoins de soutien, le jeune mentionne un questionnement sur sa santé psychologique.

Le lien de confiance développé avec le jeune permet d'aborder ces aspects avec lui, afin d'explorer des pistes d'accompagnement possibles ou de l'amener à réfléchir aux besoins pour lesquels il pourrait être soutenu en mettant à contribution d'autres ressources spécialisées (santé mentale et physique, trouble d'apprentissage, dépendances, etc.).



Mes relations

Axe relationnel

La littérature sur le passage à la vie adulte souligne que la sphère relationnelle est la plus importante, et surtout la plus déterminante pour acquérir l'autonomie nécessaire à ce changement.

Les principaux indicateurs d'une situation relationnelle satisfaisante sont les suivants :

- Le sentiment d'être capable de mener à bien ses projets et d'avoir le contrôle sur ceux-ci ;
- Le sentiment d'avoir les ressources nécessaires pour s'émanciper ;
- Le sentiment d'évoluer dans des milieux de vie adéquats ;
- Le sentiment d'avoir un réseau qui nous soutient ;
- La présence d'un réseau stable ;
- La capacité de développer et d'entretenir un réseau qui offre du soutien.

Dans *Mes relations*, le réseau social et de soutien se situe au cœur de l'axe relationnel. Le développement du réseau du jeune peut s'appuyer sur les forces qu'il s'est reconnues, et qui sont réparties en trois catégories : le sens de l'organisation, les ressources personnelles et les habiletés relationnelles.

Il est possible, en fonction des forces identifiées pour chacune de ces catégories, que le jeune arrive à préciser davantage quels sont ses atouts pour relever les défis qu'il rencontre.



Le jeune dit qu'il devra développer sa capacité de fixer des limites.

Dans quel contexte ou auprès de qui trouves-tu difficile de fixer tes limites ?

Peux-tu nommer une fois où tu as réussi ?

Y a-t-il des forces, parmi celles que tu te reconnais, qui pourraient t'aider à développer cette capacité, à te sentir capable de fixer des limites ?

Font-elles partie de ton sens de l'organisation ? De tes ressources personnelles ? De tes habiletés quand tu es en relation avec les autres ?

Mes forces à développer

Mon sens de l'organisation

- Organiser mon temps.
- Planifier mes activités et ce que je dois faire chaque semaine.

Mes ressources personnelles

- Me faire confiance lorsque je prends une décision.
- Ne pas me décourager quand je vis une situation difficile.
- Considérer avoir le contrôle sur ma vie.
- Assumer les conséquences de mes actes.
- Apprendre de mes erreurs.
- Faire facilement des choix.

Mes habiletés relationnelles

- Être capable de mettre mes limites.
- Être capable de chercher du soutien lorsque je suis aux prises avec des problèmes.
- Faire partie d'un groupe qui s'occupe de moi.
- Être capable de démontrer aux autres qu'ils comptent pour moi.
- Être en mesure d'identifier au moins deux personnes à qui je peux m'adresser pour demander de l'aide.
- Être capable d'accepter la critique sans me mettre en colère.
- Résoudre mes conflits avec mes collègues, des amis ou ma famille.
- Adapter mon niveau de langage selon la personne à qui je m'adresse (ex. : ami, employeur, enseignant).

Accessibilité aux ressources

Mon réseau social et de soutien

Lorsque j'ai besoin d'aide, en premier, je m'adresse à : À mes chums

Il m'arrive de discuter de choses importantes avec d'autres personnes.

Je peux ou pourrais parler de choses importantes avec : Amis

Il ne m'arrive pas de demander de l'aide financière ou matérielle à quelqu'un.

Je peux ou pourrais demander de l'aide financière ou matérielle à : Aucun

Besoin de soutien

- J'ai déjà vécu une situation stressante sans être accompagné.
- Je n'ai jamais emprunté d'argent à quelqu'un.
- Je n'ai jamais obtenu d'emploi par l'intermédiaire de quelqu'un.

Soutien présent

- Je n'ai jamais eu peur d'être jugé parce que je demandais de l'aide.
- Quelqu'un est déjà venu ou pourrait venir me chercher au milieu de la nuit.

Avec du soutien, le jeune peut arriver à transférer les apprentissages qu'il a faits à d'autres situations. De plus, connaissant le succès et étant reconnu pour ceux-ci, il sera plus confiant pour courir à nouveau des risques qui feront émerger chez lui d'autres forces. Le jeune qui se voit enfin capable de respecter ses limites pourrait, par le fait même, être plus enclin à :



Se faire confiance quand il prend une décision ou considérer qu'il a du contrôle sur sa vie.

Il est plus facile d'enseigner et de mesurer les apprentissages tangibles tels que ceux qui constituent majoritairement les deux axes précédents (par exemple, remplir un formulaire d'emploi ou préparer un repas).

Pourtant, pouvoir affronter les imprévus ou faire preuve d'initiative peut s'avérer essentiel pour faire face aux différentes situations qui se présentent.

Si ces habiletés intangibles se développent au fil des expériences vécues, elles nécessitent des conditions particulières, comme un accompagnement et le maintien dans le temps de liens significatifs continus.

Ces liens permettent au jeune de soutenir sa capacité d'entrer en relation à la fois avec les autres (par exemple, capacité de travailler en équipe) et avec soi (par exemple, connaître ou reconnaître ses forces et ses difficultés).

Aussi faut-il accorder une place importante au réseau social et de soutien, tant sur le plan de sa composition que de son développement, et dans la planification comme dans l'intervention. On vise à ce que le jeune s'engage dans ses projets dans les trois axes avec l'aide et le soutien de personnes qui l'accompagnent et le guident.

Pour le jeune, des personnes présentes dans sa vie de tous les jours peuvent faire partie de son réseau social et de soutien. D'autres personnes significatives peuvent provenir d'organismes dont il reçoit des services.

Il doit parfois apprendre à reconnaître les types de soutien disponibles ou qui lui sont offerts, et ceux qu'il devra chercher à obtenir.

Les parties *Mon réseau social et de soutien*, *Accessibilité aux ressources*, *Besoin de soutien* et *Soutien présent* aident à poser un regard sur la présence de liens significatifs à partir de diverses situations.

Accessibilité
aux ressources

Besoin de
soutien



Mes priorités d'action

Mes préoccupations

Horizontal lines for notes under 'Mes priorités d'action'.

Mes projets

Axe socioprofessionnel

Horizontal lines for notes under 'Mes projets'.

Ma vie quotidienne

Axe résidentiel

Horizontal lines for notes under 'Ma vie quotidienne'.

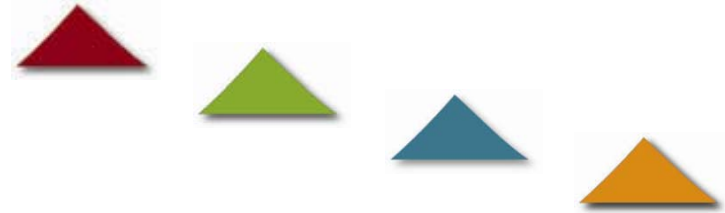
Mes relations

Axe relationnel

Horizontal lines for notes under 'Mes relations'.

Validez les informations consignées dans le portrait du jeune avant de planifier l'action. Demandez au jeune s'il se reconnaît, si le contenu de chacune des parties est conforme à ses aspirations.

Le jeune ou l'intervenant pourront utiliser la page de notes à la fin du portrait pour y noter des informations, une idée importante à retenir, une action jugée prioritaire, une référence, bref, tout renseignement jugé pertinent en fonction de l'élaboration du plan de cheminement du jeune.



Cette étape terminée, l'utilisation de l'outil PCA a permis au jeune de réfléchir à sa vie dans une perspective de transition. Dans chacun des axes, il s'est exprimé sur ses besoins et a déterminé ses ressources et ses priorités d'action.

Connaitre les besoins du jeune ne suffit toutefois pas pour y répondre.

En plus de servir à dresser le portrait de la perception que le jeune a de son niveau d'autonomie, l'outil PCA lui permet d'être conseillé et accompagné pour franchir les différentes étapes menant à la réalisation de ses objectifs et de ses projets. Et pour y arriver, les ressources disponibles peuvent être identifiées et interpellées lors de l'élaboration et de la réalisation du plan de cheminement.

Muni de son portrait, le jeune peut plus facilement exposer sa situation sans avoir à répéter toute son histoire lors de la prise de contact avec de nouveaux intervenants. Les personnes sollicitées pourront alors proposer un plan d'intervention à partir du point de vue du jeune, ce qui encouragera l'autonomisation de celui-ci.

LE PLAN DE CHEMINEMENT

Selon la situation, il est possible qu'à la lecture du portrait du jeune, les besoins et les priorités d'action qui ont été déterminés ne requièrent pas dans l'immédiat une intensité d'intervention qui justifie un plan de cheminement concerté. Par exemple, si un jeune veut seulement apprendre à faire un budget ou à préparer son curriculum vitæ, ou souhaite rencontrer une personne qui l'aidera dans son orientation scolaire ou son cheminement professionnel, il se peut que l'accompagnement puisse se faire sans autre mesure.

Informé le jeune sur les ressources existantes, l'orienter et s'assurer qu'il ait l'accompagnement requis pour faciliter son accès aux services dont il a besoin sont des actions qui font certes partie du soutien à offrir.

La démarche du PCA a été développée dans le but de jeter un éclairage sur les besoins souvent complexes des jeunes pour qui une intervention personnalisée, globale et concertée est nécessaire. Un intervenant ne peut détenir à lui seul l'ensemble des connaissances et des compétences propres à chaque champ d'expertise. Il doit donc repérer, dans son réseau de partenaires, des acteurs clés qui pourront compléter l'offre d'accompagnement à proposer au jeune. C'est précisément le sentiment d'impuissance souvent exprimé par des intervenants devant la complexité des situations que connaissent les jeunes qui donne tout son sens à une démarche PCA.

Par ailleurs, l'intervenant aura un rôle déterminant à jouer pour soutenir l'adhésion et la participation des ressources engagées dans le plan de cheminement du jeune.

Le Plan de cheminement vers l'autonomie est une démarche intersectorielle d'accompagnement des jeunes au moment de leur passage à la vie adulte.

La planification de l'accompagnement en partenariat doit donc être élaborée en fonction des besoins exprimés par le jeune, afin que les intervenants puissent apporter leur contribution et profiter de celle des autres pour donner le bon service au bon moment. L'élaboration d'un plan de cheminement concerté permet de travailler ensemble (jeune, intervenants et réseau de soutien) en partageant une vision commune de la situation et une même compréhension des buts, des objectifs et des projets envisagés, afin d'offrir un accompagnement soutenu dans le cadre duquel au moins une personne est assez présente pour assurer la continuité des liens.

Les divers modèles de plans qui existent dans les organismes peuvent servir à structurer cette démarche en fonction des trois axes de transition et des actions convenues avec les différents acteurs engagés dans le projet du jeune. Un modèle de plan de cheminement est aussi proposé en annexe.

C'est en favorisant les interactions des acteurs qui composent le réseau du jeune que la continuité des services offerts peut s'organiser. On parle souvent de « filet de sécurité ». Or, plus le jeune se trouve dans une situation vulnérable, plus les mailles du filet devront être serrées, et plus il devra apprendre à « tisser » avec les gens qui l'entourent. L'importance de la continuité des liens est incontestable et la nature des liens que le jeune acceptera de créer avec son entourage est garante de la réussite de ses projets. Mettons-y le temps nécessaire !



EN GUISE DE CONCLUSION

L'élaboration du Plan de cheminement vers l'autonomie s'est échelonnée sur plusieurs années, et un grand nombre d'acteurs ont été appelés à y contribuer, y compris de jeunes adultes. La décision de co-construire l'outil PCA s'est avérée un choix judicieux en ce qu'elle a favorisé son appropriation et fait en sorte que les intervenants de tous les secteurs y voient maintenant un instrument qui respecte les particularités qui leur sont propres.

Plus d'une centaine d'intervenants de tous les secteurs ont travaillé en comités et collaboré avec l'équipe de recherche et avec la coordination à la conception de cet outil, en plus de préparer le terrain en vue de son utilisation dans un contexte de continuité et de complémentarité des services.

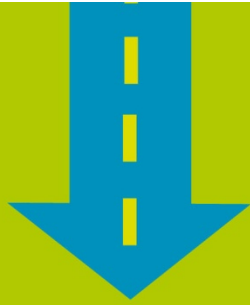
Le résultat est significatif, car nous avons réussi à sensibiliser davantage l'ensemble des partenaires aux enjeux du passage à la vie adulte des jeunes en situation de vulnérabilité et à diffuser un outil d'accompagnement pour soutenir nos interventions. De plus, nous avons obtenu que toutes les régions du Québec expriment leur volonté de travailler ensemble pour épauler les jeunes au cours des différentes étapes qui mènent à cet important changement.

Le Plan de cheminement vers l'autonomie permet aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement qui tient compte de l'ensemble de leur situation et qui s'inscrit dans une cohésion partenariale, puisque différents partenaires ont adhéré à une vision et à un langage communs. Il vise à assurer dans le temps la continuité des liens précieux que les jeunes ont su créer avec des personnes aptes à les soutenir tout au long des étapes menant à la vie adulte.

Pour les jeunes, ce passage est un moment unique qui comporte de nombreux défis. Le processus d'autonomisation dans lequel ils s'inscrivent depuis leur naissance atteint alors son point culminant, puisque les responsabilités s'accumulent et doivent s'arrimer à des projets mobilisateurs qui sont sources de valorisation et de reconnaissance. Forts de leur réseau, les jeunes décideront du sens qu'ils souhaitent donner à leur vie et accepteront de réaliser des apprentissages qu'ils pourront transférer à d'autres dimensions ou à d'autres objectifs à atteindre.

Pour les partenaires, le passage de ces jeunes à la vie adulte représente une étape riche de changements qui fait appel à l'expertise de plusieurs réseaux. Se mobiliser, se coordonner, se reconnaître et se respecter sont autant de gages de continuité de services pour les jeunes qu'ils accompagnent. La cohésion et la souplesse dont les intervenants font preuve favoriseront l'accessibilité des jeunes aux ressources, créant ainsi une interdépendance entre ceux-ci et leur communauté.

Pour chaque jeune en voie de devenir un adulte, faisons de tous les réseaux *son* réseau !



ANNEXES

AIDE-MÉMOIRE DE L'OUTIL PCA

CONSIGNES POUR REMPLIR L'OUTIL PCA AVEC UN JEUNE

MARCHE À SUIVRE POUR MON COMPTE PCA

FORMULAIRE D'AUTORISATION

MODÈLE DE PLAN DE CHEMINEMENT

FOIRE AUX QUESTIONS





AIDE-MÉMOIRE DE L'OUTIL PCA

L'OUTIL PCA...

- est conçu principalement pour les jeunes qui ont entre 16 et 24 ans.
- a été élaboré à partir des trois concepts clés à la base du projet PCA : le passage à la vie adulte, l'autonomie, ainsi que le partenariat et la continuité des services.
- vise à dresser le portrait du degré de préparation à l'autonomie du jeune selon sa propre perception.
- comprend six sections, dont les trois principales sont élaborées autour de trois axes :
 - l'axe socioprofessionnel : école, travail, projets ;
 - l'axe résidentiel : logement, budget, vie quotidienne et santé ;
 - l'axe relationnel : réseau de soutien, habiletés relationnelles, aptitudes personnelles.
- permet de reconnaître des habiletés tangibles (par exemple, préparer son CV) et intangibles (par exemple, la persévérance), et de prévoir un accès aux ressources (par exemple, le transport).
- amène le jeune à établir ses priorités d'action en vue d'élaborer un plan de cheminement.
- suscite la réflexion des intervenants quant aux besoins du jeune et aux organisations à interpeller dans l'optique de travailler en partenariat pour assurer la continuité des services.
- soutient l'accompagnement ; on doit donc tenir compte de *toutes* les réponses du jeune pour établir son plan de cheminement.
- est un outil d'intervention et non de diagnostic ; le PCA est complémentaire à d'autres outils d'orientation, de dépistage, d'aide clinique, etc.
- est disponible en français et en anglais.
- comporte un questionnaire qui peut être rempli en format papier ou en version informatisée, laquelle générera le portrait du jeune.
- appartient au jeune, de qui tout intervenant devra obtenir le consentement pour en prendre connaissance, en conserver une copie ou transmettre à une tierce personne toute information qu'il renferme.

*Cet outil d'intervention acquiert sa pleine valeur
lorsqu'il sert à élaborer un plan de cheminement avec le jeune.*



CONSIGNES POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE PCA AVEC UN JEUNE

- Prévoyez 90 minutes. Bien que la durée moyenne pour répondre à ce questionnaire soit d'environ 40 minutes, cet exercice peut nécessiter des explications, des moments d'échange, des pauses, etc.
- Si le jeune remplit le questionnaire en plusieurs étapes, assurez-vous que l'ordre des questions soit respecté.
- Expliquez le sens de la démarche au jeune, afin qu'il sache que ce qui importe, c'est de déterminer ses projets et le soutien nécessaire pour les réaliser.
- Si le jeune a déjà rempli l'outil PCA, demandez-lui où il l'a fait, quand et avec qui. Proposez-lui de revoir son portrait avec lui et de mettre à contribution les personnes significatives qui l'ont accompagné dans cette démarche. S'il a rempli le questionnaire il y a un certain temps ou qu'un événement important est survenu depuis, discutez avec lui de la pertinence de refaire l'exercice.
- Dites-lui bien que ses réponses resteront confidentielles et que son consentement sera indispensable pour transmettre toute information à son sujet.
- Demandez au jeune quelle méthode il préfère pour remplir l'outil : format papier ou version en ligne ? Si possible, demandez-lui d'utiliser son adresse courriel pour remplir le questionnaire, afin qu'il puisse y accéder par la suite et consulter son rapport en tout temps et en tout lieu.
- Précisez bien qu'il n'y a pas de « mauvaise réponse », et que cet exercice n'est pas un test ou un examen. Plus ses réponses refléteront fidèlement sa situation, plus les informations lui seront utiles.
- Le jeune peut toujours refuser de répondre à une ou plusieurs questions. Un tel refus constitue une information en soi.
- Mettez le jeune à l'aise de demander des explications. Il se peut qu'il ne comprenne pas certaines questions ou qu'il ne connaisse pas certains mots ou expressions. Toutefois, évitez de « corriger » les réponses du jeune. Rappelez-vous que c'est *sa* perception qui compte. Attention de ne pas créer de biais au cours de l'intervention.
- Privilégiez un accompagnement personnalisé, même si le questionnaire est rempli en ligne. Les jeunes préfèrent être accompagnés lors de cet exercice, et le faire avec eux permet d'observer le non-verbal, de donner des explications et de créer un lien.

Une fois le portrait généré...

- Remettez-lui une copie de son portrait qu'il pourra utiliser lors de ses échanges avec d'autres intervenants. Demandez-lui s'il vous autorise à en verser une autre dans son dossier.
- Validez les informations recueillies en mettant l'accent sur ses forces, ses compétences et sa capacité de réaliser ses projets.
- Demandez au jeune s'il consent à ce que vous transmettiez son rapport ou toute autre information à d'autres personnes ou organismes.
- Demandez-lui s'il souhaite être accompagné pour les situations prioritaires ou urgentes qu'il a identifiées.
- Proposez-lui d'élaborer un plan de cheminement en vue de l'accompagner et de cibler les partenaires nécessaires à la réalisation de ses projets.



MARCHE À SUIVRE POUR MON COMPTE PCA

Pour ouvrir un compte PCA

- Rendez vous sur la page d'accueil à www.acjq.qc.ca/pca
- Appuyez sur « Créer un compte ». Lisez la politique de confidentialité et cochez la case attestant que vous en avez pris connaissance avant de passer à l'écran suivant.
- Inscrivez le prénom, le nom et l'adresse courriel du jeune, et demandez-lui de choisir un mot de passe. Invitez-le à noter son mot de passe ailleurs pour prévenir tout oubli.
- Un lien d'activation sera envoyé à l'adresse courriel du jeune. Avant de continuer, celui-ci doit ouvrir son courrier électronique et activer son compte à partir de ce lien. S'il ne reçoit pas de courriel dans la boîte de réception, voyez si ce message n'aurait pas été déposé dans le dossier Pourriels.
- Le temps maximum pour activer un nouveau compte à partir de la boîte de courriels est de sept jours. Au-delà de cette période, il faudra répéter l'opération à partir de l'étape « Créer un compte » pour recevoir un nouveau message d'activation.

Pour accéder à mon compte PCA

- Ouvrez votre compte en inscrivant l'adresse courriel (« Courriel ») et le mot de passe (« Mot de passe ») choisis précédemment.
- Cliquez sur « Remplir un nouveau questionnaire ».
- Dans le « Sommaire de l'outil PCA », les titres des différentes sections sont écrits en bleu ; cliquez sur la section désirée pour y accéder directement.

- On peut remplir le questionnaire en plusieurs étapes et interrompre cette activité à n'importe quel moment. Pour sauvegarder les informations, cliquez sur « Sauvegarder ».



- Si le jeune sauvegarde son questionnaire sans l'avoir rempli, ce document sera identifié comme étant « **En cours...** » lorsqu'il retournera dans son compte. Il n'aura alors qu'à cliquer sur cette rubrique pour se retrouver au niveau du « **Sommaire** ». Il pourra ensuite cliquer sur les sections qui restent à remplir.
- Cliquez sur « **Visualiser mon portrait** » pour vous assurer que toutes les informations sont bien inscrites.
- Pour générer le portrait, il faut *absolument* remplir les champs obligatoires, qui sont marqués d'un astérisque rouge.
- Cliquez sur « **Générer le portrait** ». Le message suivant apparaîtra : « Es-tu certain de vouloir générer ton portrait maintenant ? Une fois produit, tu ne pourras plus le modifier. »
- Si le jeune souhaite seulement mettre son portrait à jour, il peut cliquer sur « **Dupliquer le portrait** ». Une copie s'affichera, dans laquelle il pourra effectuer les changements souhaités.
- Le jeune pourra soit imprimer son portrait, soit en conserver une copie (format PDF) sur un support informatique.
- Pour terminer, cliquez sur « **Déconnexion** ». Le portrait sera conservé dans le compte du jeune, qui pourra en tout temps s'y rendre pour le consulter.



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT À LA TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS LIÉS À MON PLAN DE CHEMINEMENT VERS L'AUTONOMIE (PCA)

Nom et prénom du jeune : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____
Année Mois Jour

Je soussigné(e), _____, domicilié(e) au _____
(Nom de l'utilisateur) (Adresse de l'utilisateur)

autorise l'établissement/organisme _____
(Nom de l'établissement/organisme)

à communiquer et à échanger avec _____ concernant les renseignements suivants contenus
(Nom de la personne, fonction et organisme)
dans mon dossier _____ . Préciser les renseignements : _____
(Titre du dossier)

à communiquer et à échanger avec _____ concernant les renseignements suivants contenus
(Nom de la personne, fonction et organisme)
dans mon dossier _____ . Préciser les renseignements : _____
(Titre du dossier)

Cette autorisation est valable pour une période de _____ jours à compter de la date de la signature de ce document. Toutefois, elle pourra être révoquée en tout temps.

(Signature de l'utilisateur) _____
Année Mois Jour



Plan de cheminement vers l'autonomie

CONFIDENTIEL

IMPORTANT : joindre le formulaire de consentement du jeune qui autorise l'échange de renseignements personnels

As-tu déjà rempli le questionnaire PCA ?

Oui ____ Non ____ Si oui : Date : _____ / _____ / _____
Année Mois Jour

Qui t'a accompagné ? _____

Organisme : _____

Nom du jeune : _____

Date de naissance : _____ / _____ / _____
Année Mois Jour

Date du premier PCA : _____ / _____ / _____
Année Mois Jour

Date de la mise à jour du PCA : _____ / _____ / _____
Année Mois Jour

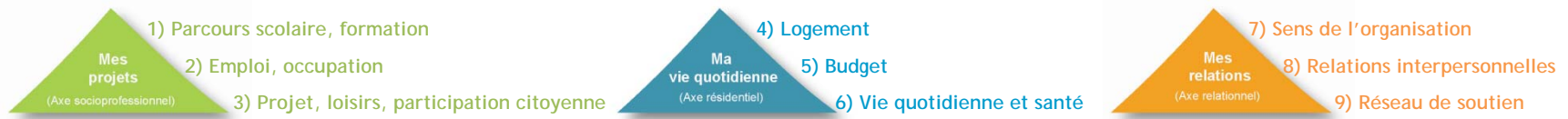
NOM DES PERSONNES INVITÉES	ORGANISME OU LIEN AVEC LE JEUNE	SIGNATURE	
		PREMIER PCA	MISE À JOUR DU PCA

Nom du jeune : _____



INFORMATIONS UTILES À TOUS	SITUATION SOUHAITÉE, PROJET	BESOINS PRIORITAIRES

Champs d'intervention :



Champ d'intervention	Objectifs, besoins du jeune	Activités à réaliser, services requis	Information pertinente	Responsable	Échéancier/ Révision

PLAN DE CHEMINEMENT VERS L'AUTONOMIE

Nom du jeune : _____



Champ d'intervention	Objectifs, besoins du jeune	Activités à réaliser, services requis	Information pertinente	Responsable, Dispensateur	Échéancier, Révision

Nom du jeune : _____



Informations complémentaires (situations préoccupantes ou urgentes, documents nécessaires, contraintes particulières, etc.)

Date de la révision : _____ / _____ / _____
Année Mois Jour

Endroit : _____

Date de remise du plan aux partenaires impliqués : _____ / _____ / _____
Année Mois Jour

Signature du jeune : _____

Date : _____ / _____ / _____
Année Mois Jour

Signature du coordonnateur du PCA : _____

Date : _____ / _____ / _____
Année Mois Jour

Note : Ce formulaire est inspiré du modèle PSI-PSII qu'on retrouve dans le document suivant :

Lemay, L. et coll. (2007). *Ensemble vers un même horizon — Manuel de référence pour la réalisation des Plans de services individualisés (PSI) et intersectoriels (PSII) à Laval, — Volet jeunesse.* Laval (Québec) : Agence de la santé et des services sociaux de Laval, 81 p.





FOIRE AUX QUESTIONS

Lors de la construction et de l'utilisation de l'outil PCA, de nombreux commentaires nous ont permis de cibler les questions les plus fréquentes. En voici quelques-unes.

1. *Est-il important de bien connaître le jeune avant d'utiliser l'outil PCA ?*
2. *Si le questionnaire semble trop long à remplir pour le jeune, peut-on faire cet exercice en plusieurs étapes ?*
3. *Que faire si certaines questions s'appliquent difficilement au jeune compte tenu de sa situation ?*
4. *Que faire si on a l'impression que le jeune donne des réponses qui ne correspondent pas réellement à sa situation ?*
5. *Que faire si la question peut avoir un double sens en raison du contexte particulier dans lequel évolue le jeune ?*
6. *Si on utilise déjà un autre type d'outil qui mesure certains aspects de l'autonomie, doit-on quand même utiliser l'outil PCA ?*
7. *Pourquoi l'outil PCA ne comporte-t-il pas des questions sur la santé mentale, les dépendances, les comportements à risque, etc. ?*
8. *Le jeune doit-il remplir le questionnaire une seule fois ? Sinon, à quelle fréquence ?*
9. *Peut-on présenter l'outil PCA à un groupe de jeunes au lieu de le faire individuellement ?*
10. *Peut-on utiliser l'outil PCA avec des jeunes de moins de 16 ans ou de plus de 24 ans ?*

Question 1 – *Est-il important de bien connaître le jeune avant d'utiliser l'outil PCA ?*

Certains intervenants qui connaissaient peu ou pas le jeune au moment de remplir le questionnaire ont mentionné que l'utilisation de l'outil PCA leur avait permis de mieux comprendre sa situation et ses aspirations, et même d'établir un lien avec lui. Des intervenants qui étaient déjà en contact avec le jeune ont souligné que cet outil leur permettait d'aborder avec lui des sujets difficiles, et que cela aidait le jeune à faire le point sur sa situation et à réaliser son besoin d'aide dans certains domaines. Pour d'autres, le fait de bien connaître le jeune avant de remplir le questionnaire leur a permis d'observer certains écarts dans leurs perceptions des différents aspects abordés et leur a donné des pistes d'intervention. Dans tous les cas, utiliser l'outil PCA a permis aux intervenants de mieux comprendre le jeune dans sa globalité et de partager avec lui la vision qu'il avait de sa situation, de ses projets et de ses priorités en fonction desquels l'accompagnement pouvait être planifié.

Question 2 – *Si le questionnaire semble trop long à remplir pour le jeune, peut-on faire cet exercice en plusieurs étapes ?*

Si remplir le questionnaire en une seule fois présente un défi pour le jeune, on peut répartir cet exercice sur plusieurs rencontres. La version informatisée prévoit la sauvegarde des réponses du jeune. On peut ensuite accéder aux différentes sections à partir du sommaire, ce qui permet au jeune de revoir ses réponses ou de reprendre l'exercice à l'endroit où il était rendu. On doit respecter l'ordre des questions, car celles-ci ont été organisées selon une séquence qui permet au jeune de se familiariser graduellement avec le questionnaire. Il faut s'assurer que le jeune termine l'ensemble des sections du questionnaire dans un délai suffisamment court pour obtenir un portrait fidèle de sa situation à un moment précis. Puisque l'on considère le jeune dans sa globalité plutôt qu'en fonction d'un axe en particulier, on attendra qu'il ait fini de remplir le questionnaire pour générer son portrait.

Question 3 – *Que faire si certaines questions s'appliquent difficilement au jeune compte tenu de sa situation ?*

Le jeune n'est pas tenu de répondre à toutes les questions. Il peut arriver qu'il ait de la difficulté à répondre à une question dans laquelle il ne se reconnaît pas ou qui ne s'applique pas à sa situation (par exemple, pas de déménagement prévu). Toutefois, l'outil PCA a été conçu pour soutenir concrètement sa préparation à la vie adulte. On pourrait alors lui suggérer de répondre en fonction de ce qui s'apparente le plus à sa situation. On peut aussi l'encourager à se projeter dans l'avenir et à identifier les forces qui lui seront nécessaires et les ressources dont il aura besoin pour réaliser son projet de vie autonome. En tant qu'outils d'intervention, les questions visent à obtenir le plus d'informations possible, afin de mieux accompagner le jeune dans son passage à la vie adulte.

Question 4 – *Que faire si on a l'impression (ou si on sait) que le jeune donne des réponses qui ne correspondent pas réellement à sa situation ?*

Puisqu'on tient compte de la perception du jeune pour déterminer l'intervention à privilégier, il est important de comprendre que ses réponses fournissent de l'information à son sujet, qu'elles semblent exactes ou non. Toutefois, certains jeunes pourraient – à tort – associer le questionnaire à un test et, par conséquent, tenter de le « réussir » ou de donner les réponses qui le mettent en valeur, ou même refuser d'y répondre de peur d'« échouer ». Il faut donc prendre d'abord le temps de bien situer la démarche et d'en partager le sens avec lui. Il est important de le rassurer en précisant bien que le questionnaire ne vise pas à l'évaluer mais bien à dresser un portrait de sa situation, et qu'il n'y a pas de « mauvaise réponse ». On doit aussi lui expliquer que plus ses réponses correspondront à sa situation et à ses intérêts, mieux on sera outillé pour travailler efficacement à la planification des étapes menant à la réalisation de ses projets et à l'identification du soutien dont il aura besoin.

De nombreux intervenants ont observé que certains jeunes surévaluent ou sous-évaluent certaines de leurs aptitudes ou habiletés, ou ce qu'exige réellement le projet visé. À partir de la perception du jeune et des informations recueillies, l'intervenant pourra évaluer avec lui l'écart qui existe entre sa situation actuelle et la situation souhaitée en lien avec son projet, afin de voir comment le soutenir dans son expérimentation et l'orienter dans ses démarches.

Question 5 – *Que faire si la question peut avoir un double sens en raison du contexte particulier dans lequel évolue le jeune ?*

On a mentionné que quelques questions pouvaient avoir un double sens pour certains jeunes. À titre d'exemple, l'énoncé « Il m'arrive de ne pas manger suffisamment dans une journée » permet surtout de savoir si le jeune a accès à de la nourriture tous les jours, mais pourrait avoir un tout autre sens pour un autre qui souffre d'un trouble alimentaire. Il faut donc vérifier le sens de la réponse, car on vise à établir un portrait réaliste et à accompagner le jeune en fonction de ses besoins et de ses intérêts (n'oublions pas qu'il n'y a pas de « mauvaise réponse »). Si le contexte dans lequel le jeune évolue est particulier, la réponse sera peut-être donnée en fonction de cette situation, et on devra en tenir compte dans la planification de l'accompagnement. Le but est d'obtenir une information permettant de mieux accompagner le jeune en fonction de ses besoins.

Question 6 – *Si on utilise déjà un autre type d'outil qui mesure certains aspects de l'autonomie, doit-on quand même utiliser l'outil PCA ?*

Le PCA est avant tout une démarche d'accompagnement pendant la transition vers l'âge adulte. Le recours à l'outil PCA n'est pas une fin en soi, mais un soutien à l'accompagnement. On peut entreprendre une démarche PCA sans utiliser le questionnaire, dans la mesure où le plan de cheminement intègre les aspects liés aux trois axes (socioprofessionnel, résidentiel et relationnel).

Il est possible que d'autres outils soient utilisés pour mesurer le niveau d'autonomie du jeune. Toutefois, le fait que l'outil PCA ait été co-construit et qu'il soit accessible à tous pourrait faciliter l'acquisition d'une vision et d'un langage communs, tant avec le jeune qu'avec l'ensemble des organismes qui se préoccupent de la préparation du jeune à la vie adulte.

Question 7 – *Pourquoi l'outil PCA ne comporte-t-il pas des questions sur la santé mentale, les dépendances, les comportements à risque, etc. ?*

Le PCA s'adresse aux jeunes de 16 à 24 ans qui bénéficient de l'aide à la jeunesse dont s'occupent les divers services qui s'intéressent au passage à la vie adulte. Il ne se substitue pas aux autres outils d'intervention déjà existants, qui sont propres à l'expertise de chacun des partenaires et dont le jeune pourrait bénéficier à l'intérieur d'un plan de cheminement concerté. Il s'agit plutôt d'un outil utile et complémentaire qui aide à aborder la transition vers la vie adulte.

Question 8 – *Le jeune doit-il remplir le questionnaire une seule fois ? Sinon, à quelle fréquence ?*

Le questionnaire PCA vise à obtenir des informations utiles pour accompagner le jeune. Il n'est ni utile ni souhaitable de le remplir auprès de deux ou plusieurs organisations en même temps. On invitera plutôt le jeune à conserver une copie de son portrait et à retenir son code personnel pour accéder à son compte PCA en ligne. Il pourra ainsi consulter son portrait ou en imprimer une copie au besoin. On peut aussi lui demander l'autorisation de communiquer avec l'intervenant ou avec l'organisation qui l'a accompagné lorsqu'il a rempli le questionnaire.

Cependant, dans le cas d'un jeune qui a rempli le questionnaire il y a plusieurs mois ou dont la situation a changé significativement depuis, il pourrait s'avérer utile d'avoir un portrait qui reflète mieux sa situation actuelle, afin de revoir son plan de cheminement ou d'en élaborer un nouveau.

Question 9 – Peut-on présenter l’outil PCA à un groupe de jeunes au lieu de le faire individuellement ?

Le questionnaire PCA a été conçu pour accompagner individuellement des jeunes en fonction de leurs besoins. Accompagner le jeune lorsqu’il remplit le questionnaire permet d’adapter le soutien en fonction de ses caractéristiques – sa motivation, son rythme, sa capacité d’attention, son niveau de compréhension – et d’observer ses réactions, son attitude et son comportement, afin de recueillir des informations complémentaires qui permettent de mieux le connaître. Échanger avec lui sur son portrait permet de cibler les objectifs qui le mobilisent, ce qui facilite ensuite l’élaboration de son plan de cheminement. Voilà pourquoi l’accompagnement individualisé est fortement recommandé.

Certains intervenants pourraient voir dans l’utilisation de l’outil PCA en groupe une occasion de sensibiliser ou d’informer les jeunes sur le passage à la vie adulte. Il faut garder en tête que dans un tel contexte, on ne pourra pas, comme le prévoit la démarche, accompagner chaque jeune dans la planification des étapes menant à la réalisation de ses projets.

Question 10 – Peut-on utiliser l’outil PCA avec des jeunes de moins de 16 ans ou de plus de 24 ans ?

L’outil PCA a été conçu spécifiquement pour les jeunes de 16 à 24 ans en vue de leur passage à la vie adulte. Cela dit, plus qu’une question d’âge, la décision doit être prise en fonction de la situation et des besoins spécifiques de chaque jeune. Les parcours des jeunes sont souvent caractérisés par des avancées et des reculs, des départs et des retours, et des périodes d’expérimentation. Aussi, en fonction du contexte et de leur vécu, certains jeunes affronteront des défis plus tôt, alors que d’autres étaleront la prise en charge de leur vie adulte sur une plus longue période. Devant la complexité des conditions de vie des jeunes qui sont en situation de vulnérabilité, la démarche PCA peut s’inscrire de façon plus large pour mieux les équiper lors de cette transition et pour maximiser le potentiel de réussite de leur insertion sociale. L’utilisation de l’outil PCA est alors tout indiquée.

